# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Pôle Supérieur d'enseignement artistique
Aubervilliers - La Courneuve - Seine-Saint-Denis Ile-de-France dit «Pôle Sup'93»

Photo : Philippe Savoir

# Pôle Sup'93

# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024

Pôle Supérieur d'enseignement artistique
Aubervilliers - La Courneuve - Seine-Saint-Denis Ile-de-France
dit « Pôle Sup'93 »

# TABLE DES MATIÈRES


**AVANT - PROPOS** 7

**CONCOURS & EXAMENS D'ENTRÉE / DIPLÔMÉ·ES & EFFECTIFS 2024** 9

**I. Diplômé·es 2024** 10
A. Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien 10
B. Diplôme d'État de professeur de musique 10

**II. Concours et examen d'entrée 2024** 11
A. Visibilité du Pôle Sup'93 11
B. Concours d'entrée en Formation Initiale au DNSPM 12
C. Test d'orientation en Formation Initiale au DE de professeur de musique 13
D. Examen d'entrée en Formation Continue au DE de professeur de musique 14

**III. Effectifs** 15

**FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT : RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2024** 17

**I. Les nouveautés RH 2024** 18
A. Les chantiers RH se poursuivent sur 2024 18
1. Le plan de formation 18
2. Les lignes directrices de gestion liées à la promotion interne (LDG) 18
3. L'organisation d'une nouvelle élection du représentant du personnel administratif 18
4. Le suivi des autres dossiers RH... 18
B. Les effectifs du Pôle Sup'93 19
1. L'équipe permanente 19
2. Les chargé·es d'enseignement 20

**II. Communication** 24
A. La communication sur les productions du Pôle Sup'93 en 2024 24
B. Site Internet 26
C. Newsletter 27
D. Réseaux sociaux 28
E. Communication pour le concours 2024 30
F. Nouveautés 2024 32
1. Livret programmation Pôle Sup'93 année 2024-2025 32
2. Expo Photos « Best of 2023-2024 » 32
3. Couverture des projets pédagogiques en partenariat 33

**III. Ressources matérielles : une piste pour des locaux en propre** 34





**ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE EN 2024** 39

**I. Point sur les travaux du Conseil pédagogique et scientifique** 40
A. Evolution des Maquettes de cursus 44
1. Cursus DNSPM 44
2. Cursus DE 45
B. Focus sur le cursus d'études 46
1. Cours 46
2. Projet artistique de territoire 47
3. Masterclasses 48
4. Rencontres et tables rondes 49

**II. Parcours du spectateur** 50

**III. Mises en situations professionnelles** 51
A. Projets artistiques collectifs 52
1. Sessions d'orchestre et ensembles 52
2. Projets pluridisciplinaires 55
3. Musique de chambre 56
4. Cartes-blanches aux étudiant·es 57
B. Ateliers d'expérimentation artistique 58
C. Stages / cursus DNSPM 59
1. Stages de pratique artistique jazz 59
2. Stages de pratique artistique classique à contemporain 59
D. Stages / cursus DE 61
1. Stages d'observation 61
2. Stages de mise en situation professionnelle (tutorat) 61

**RECHERCHE 2024** 63

**I. Charte pluriannuelle de la recherche pédagogique (2024-2027)** 64
Axe 1 : La place de « l'Inter- » 64
Axe 2 : Inclusion, Handicap 64
Axe 3 : Désinvisibilisation des compositrices 65
Axe 4 : Pédagogie Collective (par projets et de groupe) 65

**II. Événements, Restitutions et Groupes de Travail** 66
A. Campus Louvre, la nocturne 66
B. JAM - SFAM 66
C. GTR-IA 66

**III. Partenariats** 67
A. Convention avec la Bibliothèque Nationale de France 67
B. Convention de Coordination Territoriale 67

**III. Travaux de Recherche Pédagogique / Cursus DE** 68

**SUIVI DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE** 71

**I. Accompagnement de l'insertion professionnelle des diplômé·es du Pôle Sup'93** 72

**II. Enquêtes 2024** 73

# AVANT - PROPOS

Les défis n'ont pas manqué au cours de cette année 2024. En effet, le Pôle Sup'93 a dû réaliser trois grandes échéances qui se sont ajoutées au fonctionnement courant de l'établissement et aux projets artistiques et pédagogiques :

- Le 27 mai 2024, l'établissement a été soumis à l'audit de renouvellement de la certification Qualiopi, certification renouvelée sans aucune non-conformité.

- Dans le cadre de la campagne d'accréditation de la vague E, il a fallu préparer dans un premier temps un dossier d'auto-évaluation « bilan et perspectives » conséquent qui a été envoyé à la DGCA le 12 septembre 2024. A cette première phase s'ajoutera à compter du mois de janvier 2025, la procédure contradictoire faisant suite à l'envoi du rapport d'évaluation relatif à l'activité de formation du Pôle puis la rédaction du dossier « Projet ».

- L'élaboration de la demande de reconnaissance du valant-grade de Licence pour le DNSPM.

Malgré une équipe permanente encore en sous-effectif en fin d'année, l'établissement a su mettre en œuvre des projets artistiques et pédagogiques ambitieux tout en veillant à assurer aux étudiantes, étudiants et stagiaires un suivi pédagogique de qualité.
Les projets à l'international se sont poursuivis avec un partenariat fructueux avec l'université nationale de musique du Pérou qui a donné lieu à la participation de 5 étudiantes et étudiants au festival de musique contemporaine Experimenta à Lima.
Par ailleurs, le Pôle Sup'93 a adhéré en 2024 à l'Association Européenne des Conservatoires (AEC) afin de développer les échanges et partager les pratiques avec les établissements supérieurs européens d'enseignement artistique.

Accordant une importance particulière à la continuité territoriale, l'établissement a piloté un projet pédagogique et artistique en partenariat avec le conseil régional de l'île de La Réunion.
Ce projet a permis à 5 étudiantes et étudiants en DNSPM et DE de réaliser des mises en situation pratiques en dehors du seul territoire hexagonal afin de leur donner l'opportunité de développer leur culture musicale et professionnelle et ainsi d'être sensibilisés à d'autres arts et à d'autres esthétiques musicales. Ils ont également été invités à développer leur pratique artistique au sein de l'Orchestre Régional de La Réunion.

Dans le cadre de la pérennisation des partenariats avec les établissements supérieurs d'enseignement artistique, 13 étudiants du Pôle Sup'93 ont ainsi pu participer à une représentation exceptionnelle de *Donnerstag aus Licht* de Karlheinz Stockhausen à la Philharmonie de Paris, aux côtés de l'ensemble Le Balcon et d'étudiants du CNSMDP. Par ailleurs, les masterclasses communes avec l'ESMD de Lille et le CNSMDP connaissent un essor, et se poursuivront en 2025 avec l'IESM.

L'établissement développe toujours son action en matière de valorisation de la musique contemporaine. Une session de musique d'ensemble a ainsi été consacrée à l'œuvre emblématique de Steve Reich, *Music for 18 Musicians*, sous la direction de Nicolas Simon.

De nouveaux partenariats ont vu le jour notamment avec le Triton dans le cadre de restitutions de masterclasses classique et jazz.

Soucieuse de poursuivre le développement du volet recherche et d'inscrire le Pôle Sup'93 dans les enjeux sociétaux de son époque, la direction a confié au conseiller pédagogique TRP la mission de piloter un groupe de travail et de recherche consacré à l'intelligence artificielle, afin d'étudier les enjeux, apports et dangers de l'IA appliquée aux métiers artistiques et pédagogiques.

L'ancrage territorial du Pôle Sup'93 demeure un objectif majeur de l'établissement. Les détails de sa mise en œuvre sont développés dans ce rapport d'activité.

Je tiens à remercier chaque membre de l'équipe permanente pour sa participation active à la préparation de ce rapport d'activité et ce malgré une charge de travail conséquente liée au sous-effectif déjà évoqué. Sans leur contribution ce rapport n'aurait pu témoigner au plus près de la réalité du terrain.

**Bernadette Dodin, directrice**
La Courneuve, le 27 janvier 2025

# CONCOURS & EXAMENS D'ENTRÉE / DIPLÔMÉ·ES & EFFECTIFS 2024

Photo : Philippe Savoir

# I. Diplômé·es 2024

## A. Diplôme National Supérieur Professionnel de Musicien

Liste des diplômé·es du DNSPM 2024 :

| Intitulé du diplôme | | | Nombre de diplômé·es en 2024 |
|---|---|---|---|
| **Spécialité** | **Domaine** | **Option** | |
| Instrumentiste-chanteur | Musiques classiques à contemporaines | Chant | 2 |
| | | Clarinette | 3 |
| | | Contrabasse | 1 |
| | | Cor | 1 |
| | | Flûte traversière | 1 |
| | | Guitare | 2 |
| | | Harpe | 2 |
| | | Percussions classiques | 2 |
| | | Piano | 2 |
| | | Piano accompagnement | 2 |
| | | Violon | 3 |
| | | Violoncelle | 1 |
| | Jazz et musiques improvisées | Chant | 1 |
| | | Guitare | 1 |
| **Total** | | | **23** |

## B. Diplôme d'État de professeur de musique

Liste des diplômé·es du Diplôme d'État 2024 :

| Intitulé du diplôme | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|
| **Discipline** | **Domaine** | **Option** | **FI** | **FC** | **Total diplômé·es 2024** |
| Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Chant | | 2 | 2 |
| | | Clarinette | 1 | | 1 |
| | | Contrebasse | 2 | | 2 |
| | | Cor | 1 | | 1 |
| | | Guitare | 2 | 1 | 3 |
| | | Hautbois | 1 | | 1 |
| | | Percussions classiques | 1 | | 1 |
| | | Piano | 3 | 1 | 4 |
| | | Trompette | 1 | | 1 |
| | | Violoncelle | 1 | 1 | 2 |
| | | Violon | | 1 | 1 |
| | Jazz & musiques improvisées | Saxophone | 2 | | 2 |
| | Musiques traditionnelles toutes aires géographiques | Chant Percussions classiques | | 1 | 1 |
| | Musiques actuelles amplifiées | Chant | | 1 | 1 |
| **Total** | | | **15** | **8** | **23** |





# II. Concours et examen d'entrée 2024

À l'ère du numérique, le Pôle Sup'93 a poursuivi en 2024 les inscriptions aux concours d'entrée en ligne. Pour ce faire, l'établissement a contractualisé avec la société Aouka afin de disposer du logiciel Oasis, plateforme en ligne permettant le suivi des inscriptions aux concours d'entrée mais également le suivi des résultats. Il est à noter que la plateforme Oasis est également utilisée par le PSPBB (Pôle Supérieur Paris Boulogne-Billancourt) et le CNSMDP (Conservatoire National Supérieur de Musique et de Danse de Paris). Les trois établissements ont amorcé une réflexion commune afin de mutualiser les besoins de développements permettant ainsi une rationalisation des coûts.

En 2024, les épreuves des concours d'entrée en Formation Initiale et de l'examen d'entrée en Formation Continue au Pôle Sup'93 se sont déroulées sans contraintes particulières, dans des conditions normales. Il est à noter que :

- Les entretiens du test d'orientation en DE FI ont été conservés en visioconférence ;
- Les épreuves écrites se sont déroulées à l'Université Paris 8.

## A. Visibilité du Pôle Sup'93 auprès des potentiel·es candidat·es à ses concours et examen d'entrée

Comme l'ensemble des établissements d'enseignement supérieur « culture », le Pôle Sup'93 est présent sur la plateforme Parcoursup et ce depuis décembre 2019. Il est toutefois à noter que la présence du Pôle Sup'93 sur Parcoursup qui, certes doit permettre d'accroître sa visibilité auprès de l'ensemble des lycéen·nes, n'est pas suffisante.

Afin de donner davantage de visibilité au Pôle Sup'93, l'équipe de scolarité a donc participé cette année encore au Salon l'Aventure des métiers - Salon de l'Etudiant - Salon de l'Orientation Onisep sur le stand du Ministère de la Culture. Ce salon s'est tenu les vendredi 11, samedi 12 et dimanche 13 octobre 2024 à Paris Expo – Porte de Versailles.

A cette occasion, Dominique Delahoche, responsable de la scolarité et de la vie étudiante, a pu représenter le Pôle Sup'93 lors d'une table ronde consacrée aux formations musique et danse de l'enseignement supérieur culture. Les questions des débouchés professionnels à l'issue des formations initiales, des contenus d'études et des voies d'accès aux formations ont été au cœur des échanges. On remarque que le public des parents accompagnants les étudiants a pu être intéressé par les formations professionnelles continues délivrées au Pôle et que des questions ont été posées à ce sujet.

**Webinaires de présentation des formations professionnelles continues**

Afin de donner une plus grande visibilité à ses formations professionnelles continues et répondre aux besoins de formation tout au long de la vie sur son territoire, le Pôle Sup'93 a mis en place en vue des concours d'entrée 2025 une série de Webinaires. 3 réunions ont été programmées

- Le 03 décembre 2024 en deux temps, une heure à destination des directions et deux heures des enseignants demandeurs. Ce premier Webinaire a réuni 11 directions et 24 potentiels candidats. Il a été organisé avec l'appui des services du département du Val d'Oise.
- Le 10 décembre 2024 : organisé avec l'appui du département de Seine-Saint-Denis, cette rencontre n'a attiré que 6 enseignants, ce qui n'est pas représentatif des besoins en formation estimés. Un travail sera entrepris pour renouveler cette proposition afin qu'elle puisse être repérée par les équipes des établissements.
- Le 12 décembre 2024 : ce dernier webinaire a réuni 15 enseignants parmi celles et ceux qui avaient pris des renseignements spontanément auprès du Pôle Sup'93 durant l'année écoulée.

# B. Concours d'entrée en Formation Initiale au DNSPM

En 2024, le concours d'entrée a été ouvert dans les domaines et options suivants :

**DNSPM « Classique à contemporain » : 19 options**

- Accordéon
- Alto
- Basson
- Clarinette
- Chant
- Contrebasse
- Cor
- Flûte traversière
- Guitare
- Harpe
- Hautbois
- Percussions Classiques
- Piano
- Saxophone
- Trombone
- Trompette
- Tuba
- Violon
- Violoncelle

**DNSPM « Jazz et musiques improvisées » : 9 options**

- Accordéon
- Basse
- Batterie
- Chant
- Contrebasse
- Cordes frottées
- Guitare
- Piano
- Vents

Sur les 165 candidatures en formation DNSPM enregistrées sur la plateforme Oasis (135 en domaine « classique à contemporain », 30 en domaine « jazz et musiques improvisées »), 135 candidatures ont été validées et payées par les candidats. On notera que 30 candidatures n'ont pas été finalisées avant la date limite des inscriptions et, par conséquent, n'ont pu être présentées devant la commission de recevabilité.

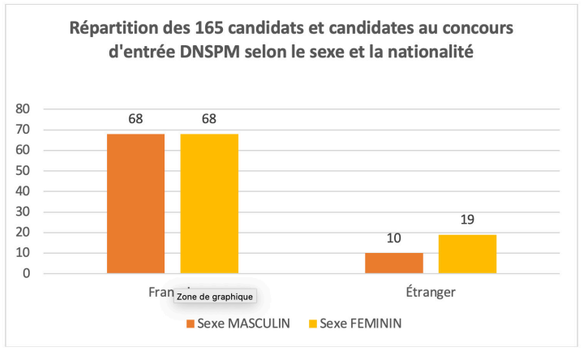


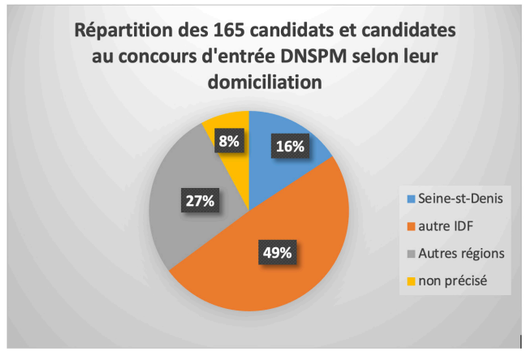


Statistiques du concours d'entrée en DNSPM / DD MAJ 27.11

| Concours d'entrée 2024 DNSPM / Licence / (DE) Formation Initiale | | | | | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| MAJ : 08/04/2024 | | | | | | | | | | | | | | | |
| | | Avant la commission de recevabilité | | | | | | 1e tour | | | | 2e tour | | | |
| DOMAINE | Disciplines | Nbre de candidatures au concours 2024 | Nbre de candidatures validées | Nbre de candidatures non abouties | Nbre de candidatures avec un dossier "Accepté" | Nbre de candidatures avec un dossier en litige (en date du 23/02/24) | Nbre de candidatures recevable après la commission | Nbre de démission par discipline avant le 1e tour | Nbr de candidats abst lors d'épreuves instru | Nbre de candidatures restantes | Nbre de candidature admissible | Nbre de démission par discipline après le 1e tour | Nbr de candidats abst lors d'épreuves | Nbre de candidatures restantes | Nbre de candidature admis |
| CLASSIQUE A CONTEMPORAIN SOUS-TOTAL : | Accordéon | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Alto | 7 | 7 | 0 | 7 | 0 | 7 | 1 | 0 | 6 | 4 | | | 4 | |
| | Basson | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Chant | 17 | 14 | 3 | 11 | 3 | 14 | 1 | 0 | 13 | 7 | | | 7 | |
| | Clarinette | 6 | 5 | 1 | 3 | 2 | 5 | 0 | 0 | 5 | 3 | | | 3 | |
| | Contrebasse | 3 | 2 | 1 | 1 | 1 | 2 | 0 | 0 | 2 | 1 | | | 1 | |
| | Cor | 2 | 1 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | | | 1 | |
| | Flûte traversière | 7 | 5 | 2 | 3 | 2 | 5 | 1 | 0 | 4 | 3 | | | 3 | |
| | Guitare | 18 | 17 | 1 | 16 | 1 | 17 | 2 | 0 | 15 | 11 | 1 | | 10 | |
| | Harpe | 3 | 2 | 1 | 2 | 0 | 2 | 0 | 0 | 2 | 2 | 1 | | 1 | |
| | Hautbois | 3 | 2 | 1 | 1 | 1 | 2 | 0 | 0 | 2 | 1 | 1 | | 0 | |
| | Percussions | 6 | 5 | 1 | 5 | 0 | 5 | 2 | 0 | 3 | 3 | | | 3 | |
| | Piano | 19 | 15 | 4 | 10 | 5 | 15 | 1 | 0 | 14 | 6 | | | 6 | |
| | Piano accompagnement | 5 | 4 | 1 | 4 | 0 | 4 | 1 | 2 | 1 | 1 | | | 1 | |
| | Saxophone | 5 | 4 | 1 | 4 | 0 | 4 | 0 | 0 | 4 | 4 | 1 | | 3 | |
| | Trombone | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 1 | 1 | | | 1 | |
| | Trompette | 8 | 7 | 1 | 4 | 3 | 7 | 0 | 0 | 7 | 3 | | | 3 | |
| | Tuba | 6 | 5 | 1 | 5 | 0 | 5 | 2 | 0 | 3 | 2 | | 1 | 1 | |
| | Violon | 12 | 11 | 1 | 10 | 1 | 11 | 0 | 1 | 10 | 5 | | | 5 | |
| | Violoncelle | 6 | 5 | 1 | 4 | 1 | 5 | 0 | 0 | 5 | 4 | | | 4 | |
| | SOUS-TOTAL | 135 | 112 | 23 | 92 | 20 | 112 | 11 | 3 | 98 | 62 | 4 | 1 | 57 | 0 |
| JAZZ ET MUSIQUES IMPROVISEES SOUS-TOTAL : | Accordéon, Bandonéon | 2 | 1 | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Basse | 3 | 3 | 0 | 2 | 1 | 3 | 1 | 0 | 2 | 1 | | 1 | 0 | |
| | Batterie | 5 | 4 | 1 | 3 | 1 | 4 | 1 | 0 | 3 | 3 | | | 3 | |
| | Chant | 1 | 0 | 1 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Contrebasse | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Cordes frottées | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 | 0 |
| | Guitare | 6 | 5 | 1 | 5 | 0 | 5 | 0 | 0 | 5 | 2 | | | 2 | |
| | Piano | 6 | 3 | 3 | 3 | 0 | 3 | 0 | 0 | 3 | 2 | 1 | | 1 | |
| | Vents | 7 | 7 | 0 | 5 | 2 | 7 | 0 | 0 | 7 | 4 | | | 4 | |
| | SOUS-TOTAL | 30 | 23 | 7 | 18 | 5 | 22 | 2 | 0 | 20 | 12 | 1 | 1 | 10 | 0 |
| | TOTAL | 165 | 135 | 30 | 110 | 25 | 134 | 13 | 3 | 118 | 74 | 5 | 2 | 67 | 0 |
| | | 168-3 Aouka | 136-1 aouka | | | | | | | -16 | -44 | | | | -67 |





# C. Test d'orientation en Formation Initiale au DE de professeur de musique

29 étudiant·es en DNSPM au Pôle Sup'93 se sont présenté·es à ce test soit 2 de plus qu'en 2023. Il y eut 1 demande transfert de dossier en 2024.

Comme il a déjà été rappelé dans le rapport d'activité 2022, les locaux mis à disposition du Pôle Sup'93 ne permettent pas d'accueillir beaucoup plus de 16 étudiant·es en Formation Initiale au DE. Le nombre maximum d'étudiant·es a été déterminé sur des critères de capacité d'accueil et non pédagogiques. En effet, ce nombre maximal d'étudiant·es correspond à la jauge de la salle Ibert, sur le site de La Courneuve du CRR93, où ont lieu les cours du cursus DE. Dans la conjoncture actuelle et compte tenu des chiffres du test d'orientation, le choix du Pôle Sup'93 de réserver ce test à ses étudiantes et étudiants en Formation Initiale au DNSPM est reconduit.

En raison du faible nombre de candidats en formation continue, il a été décidé d'admettre une jauge d'étudiants et d'étudiante plus importante en formation initiale au DE. Ce choix aura un impact sur le numerus clausus à appliquer à l'issue des tests d'orientation qui auront lieu en 2025 afin de ne pas surcharger les effectifs de cours. Grâce à l'organisation de webinaires de présentation des formations professionnelles continues au DE, le Pôle escompte en effet un nombre d'entrées de stagiaires supérieur à celui de 2024.

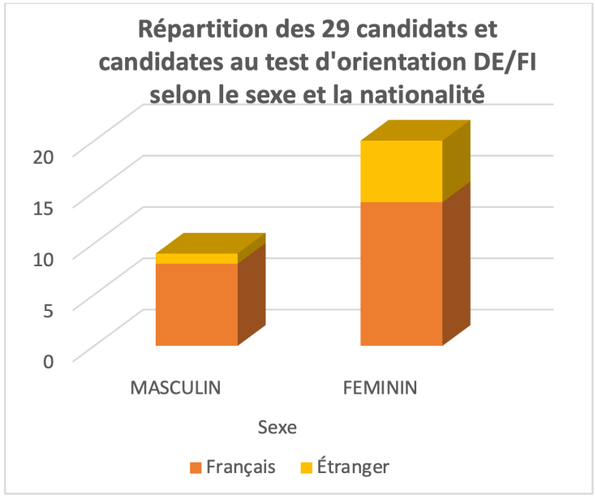


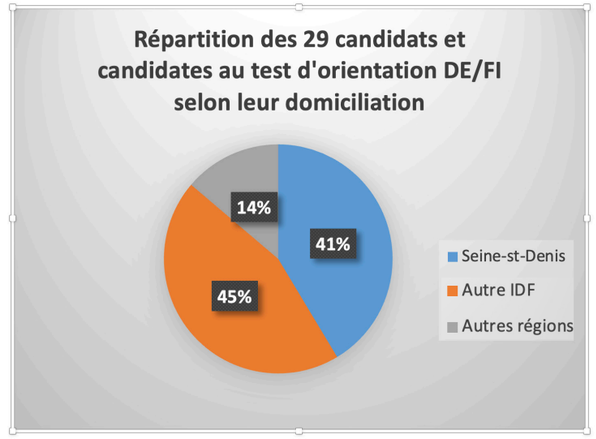

## D. Examen d'entrée en Formation Continue au DE de professeur de musique

Il est à noter :

• la réception de 27 candidatures sur la plateforme Oasis, tous domaines confondus,
• 15 candidatures menées à terme c'est-à-dire validées et payées par les candidats.
• 80% de ces candidatures le sont en DE « Classique à contemporain » (9 options différentes)
• 20% le sont en DE « Musiques actuelles amplifiées » (2 options différentes)

A l'issue de l'examen d'entrée :
• 6 candidates et candidats ont été déclarées admis
• 6 candidates et candidats en « classique à contemporain »
• 0 candidate et candidat en « Musiques actuelles et amplifiées »
• 67% des admis sont des femmes
• 33% sont des hommes

La liste d'attente n'a pas été ouverte et l'un des admis s'étant désisté, 5 candidat.e.s ont finalement intégré la promotion 2024-2025.

Répartition des 27 candidats à l'examen d'entrée en DE/FC selon le sexe et la nationalité :
Français :
- 5 femmes
- 11 hommes

Etrangers :
- 7 femmes
- 4 hommes

Répartition des 27 candidats à l'examen d'entrée en DE/FC selon leur domiciliation
- Seine-Saint-Denis : 11%
- Autre IDF : 67%
- Autres régions : 11%
- Non précisé : 11%

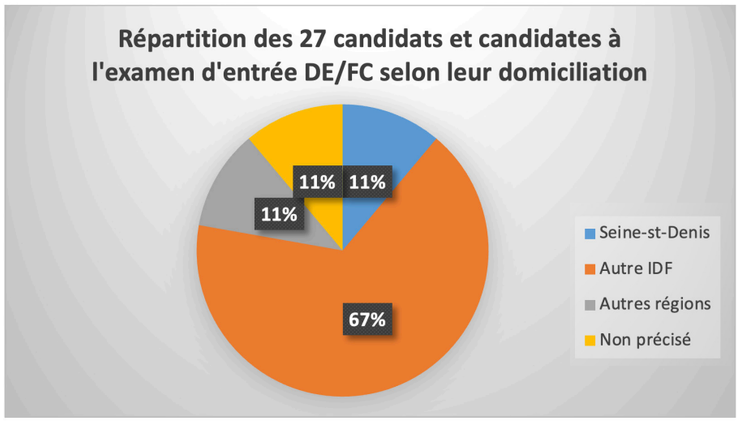


On remarque que le nombre des entrées en formation professionnelle continue en 2024, correspondant à une tendance générale constatée dans de nombreux autres établissements ne correspond pas à la réalité des besoins de formation constatés sur le terrain. Le Pôle Sup'93 s'est mis en relation avec les services de deux départements, la Seine-Saint-Denis et le Val d'Oise afin de coordonner une action de présentation de la formation professionnelle continue auprès des directions des établissements d'enseignement artistique initial et des enseignants non diplômés. L'objectif de ces campagnes d'information a été d'expliquer les bénéfices de la formation en termes de formation, à rassurer les personnes intéressées sur les dispositifs de financement, vécus comme anxiogènes par les candidats et candidates potentiels et à présenter les modalités d'organisation adaptées à l'articulation avec une activité professionnelle. Le bilan de cette action sera réalisé en 2025 en vue de mesurer son impact auprès des publics cibles.





# III. Effectifs

A la rentrée 2024, le Pôle Sup'93 a accueilli 135 étudiants et étudiantes, inscrits dans un ou deux cursus DNSPM, DE / FI ou uniquement DE FPC tous niveaux confondus.

| **Nombre total d'apprenant.es (étudiant.es FI et stagiaires FCP) : 135** | | |
|---|---|---|
| **Formation initiale : 120 étudiant.es /**<br>**54** en double cursus DNSPM-DE | | **Formation professionnelle continue DE : 15** |
| Total DNSPM : 98 étudiant.es | Total DE-FI : 56 étudiant.s | Total DE FPC : 15 stagiaires |
| DNSPM 1 : 35 | | DE FPC 1 : 5 |
| DNSPM 2 : 29 | DE 2a : 21 | DE FPC 2 et + : 10 |
| DNSPM 3 : 20 | DE 2b : 11 | |
| DNSPM 4 : 11 | DE 3 : 14 | |
| | DE 4 : 6 | |
| | DE accompagnement : 2 | |
| Congé : 3 | Congé : 2 | |

# FONCTIONNEMENT DE L'ÉTABLISSEMENT : RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2024

Photo : Philippe Savoir

# I. Les nouveautés RH 2024

Cette année 2024 reste marquée par la poursuite des chantiers RH importants, parmi lesquels nous retrouvons la mise en place du plan de formation, l'avancement de grade et la promotion interne, ou encore l'organisation d'une nouvelle élection pour le représentant du personnel administratif au Conseil d'administration.

## A. Les chantiers RH se poursuivent sur 2024

### 1. Le plan de formation

Partant d'une mise en conformité, le plan de formation du Pôle a été établi à partir des CREP (Compte rendu d'entretien professionnel) 2023 et des orientations de la direction de l'établissement en matière de besoins de formation des agents, pour la période de 2024-2026.

Ce plan reprend l'architecture des actions de formation telles que :

- Les formations d'intégration et de professionnalisation, définies par les statuts particuliers, dispensées aux agents de toutes catégories ;
- La formation de perfectionnement à la demande de l'employeur ou de l'agent ;
- La formation de préparation aux concours et examens professionnels de la fonction publique ;
- Les actions pour la maîtrise de la langue française ;
- Les formations personnelles avec les outils comme le bilan professionnel et la validation des acquis de l'expérience (VAE).

Les objectifs de ce plan de formation étant de :

- Permettre aux agents d'exercer avec une meilleure efficacité les fonctions qui leur sont confiées en vue de la satisfaction des besoins des usagers et du plein accomplissement des missions de service ;
- Favoriser le développement des compétences et la définition des projets professionnels des agents.
-

Ce même plan sera réalimenté chaque année en fonction des nouveaux besoins des agents et de la direction, formulés lors des entretiens annuels. Les formations suivies doivent de préférence s'effectuer avec le CNFPT, le cas échéant l'agent peut demander un financement par le CPF dans la limite fixée par la délibération n° du 17 octobre 2024.

### 2. Les lignes directrices de gestion liées à l'avancement de grade et la promotion interne (LDG)

La mise en place des lignes directrices de gestion du Pôle rentre dans le cadre de l'obligation des collectivités pour afficher leur démarche RH et garantir une évolution de carrière pour leurs agents titulaires. Les actuelles lignes du Pôle sont établies pour une durée de 3 ans à compter du 1er janvier 2025 jusqu'au 31 décembre 2027, et pourront faire l'objet, en tout ou partie, d'une révision en cours de période selon la même procédure que celle prévue pour leur élaboration.

Ces LDG ont ainsi pour objet :

- De se mettre en conformité avec le cadre légal ;
- De définir les enjeux et les objectifs de la politique de ressources humaines à conduire compte tenu des politiques publiques mises en œuvre et de la situation des effectifs, des métiers et des compétences ;
- De définir les critères généraux à prendre en compte pour favoriser l'évolution professionnelle des agents et leur accès à des responsabilités supérieures, notamment la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience. Il s'agit donc de présenter les points sur lesquels il s'appuiera pour faire évoluer le personnel (capacité d'adaptation, diversité des parcours et des fonctions exercées, formations suivies…) ;
- D'assurer l'égalité entre les femmes et les hommes ainsi que l'adaptation des compétences à l'évolution des missions et des métiers.

Par ailleurs, ces LDG permettront, dans un second temps, de développer une GPEEC (gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences), pour permettre aux agents de disposer des informations et des outils dont ils ont besoin pour être les acteurs de leur parcours professionnel au sein du Pôle ou dans le cadre d'une mobilité externe. Cela permettra, en outre, de contribuer à l'évolution de carrière des agents, notamment à travers les dispositifs de formation.

### 3. L'organisation d'une nouvelle élection du représentant du personnel administratif

Cette année, le Pôle a dû procéder à l'organisation d'une nouvelle élection du représentant du personnel administratif au Conseil d'administration, suite au départ de la représentante titulaire en septembre 2024. Le scrutin s'est tenu sur 2 jours en novembre 2024, par voie électronique, via le site de vote en ligne : Balotilo.
Le mandat du nouveau représentant titulaire et de son suppléant est valable jusqu'à la fin du mandat de la précédente titulaire, soit jusqu'au 19 décembre 2026.

### 4. Le suivi des autres dossiers RH…

Enfin, sur les autres dossiers RH qui ont été initiés en 2024 mais qui restent à finaliser, il y a eu la rédaction d'un livret du nouvel arrivant (à partir des diverses notes internes sur les modalités et conditions de travail) ; mais aussi des dossiers de fond comme la protection sociale complémentaire pour une mise en œuvre obligatoire en 2025 avec la possibilité de rejoindre par convention l'offre du CIG en janvier 2026 ; l'égalité professionnelle et lutte contre les discriminations ; le bilan de parcours professionnel ; le recours à l'intelligence artificielle (IA) dans les RH ou encore la question de la transition environnementale au sein des collectivités.





## B. Les effectifs du Pôle Sup'93

### 1. L'équipe permanente

· Mouvements / Recrutements

Cette année 2024 marque le renouvellement de l'équipe permanente en particulier au sein du service de scolarité, notamment avec le départ de 2 agents et l'arrivée de 2 autres, portant ainsi l'effectif de l'équipe à 13 postes pourvus sur les 14 postes budgétaires que compte le Pôle Sup'93.

Les 2 départs concernent les postes de :

- Chargé.e de scolarité DNSPM ;
- Conseiller.ère pédagogique TMP ;

Tous deux vacants au 1er septembre 2024.

Pour les 2 arrivées, cela concerne les postes de :

- Responsable de la scolarité et de la vie étudiante : pourvu en janvier 2024, par un agent en CDI dans le cadre de la portabilité ;
- chargé.e de scolarité DNSPM, pourvu en octobre 2024, par un agent contractuel (CDD 3 ans).

Un agent contractuel, dans le cadre d'un renfort lié à un accroissement d'activité, au sein du service de la scolarité, a également fait partie de l'équipe permanente, entre les mois de janvier et juin ; puis de septembre à décembre.

Par conséquent, seul le poste de conseiller.ère pédagogique TMP, reste non pourvu au 31/12/2024.

- Les effectifs de l'équipe permanente (renfort compris)

Au 31/12/2024, avec l'agent en renfort, l'effectif du Pôle se répartit de la façon suivante :

- Répartition des femmes et des hommes selon la catégorie du poste occupé :

Le Pôle souhaite veiller à une répartition Femme / Homme paritaire pour une meilleure égalité entre les sexes et les catégories de poste occupées. Sur ses postes d'encadrement, l'égalité était bien présente jusqu'au départ de la conseillère pédagogique TMP en septembre 2024, mettant ainsi 2 femmes (dont la directrice du Pôle) et 3 hommes de catégorie A. Pour les postes de catégorie B, 1 homme a été recruté en octobre 2024, mais la question de la parité sur cette catégorie d'emploi reste encore à travailler dans la définition des besoins à venir en recrutement au sein du Pôle.

| | Catégorie A | Catégorie B |
|---|---|---|
| Femmes | 2 | 7 |
| Hommes | 3 | 2 |

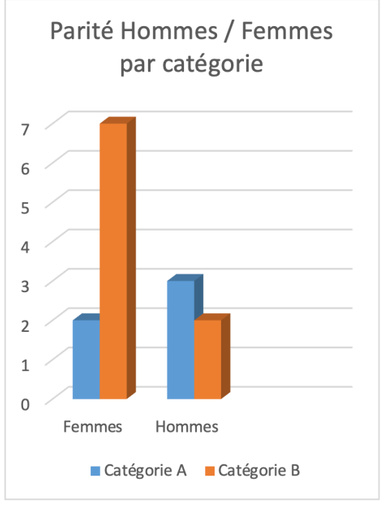


- Pyramide des âges :

Sur 1 effectif de 14 agents présents au 31/12/2024, la moyenne d'âge est d'environ 40 ans, ce qui permet de mieux anticiper les départs à la retraite ; réaliser des prévisions sur les réels besoins en termes de compétences ; ou de faciliter l'élaboration d'un plan de développement des compétences sur du moyen et long terme.
La forme en « toupie » de cette pyramide liée à un petit effectif, nécessite que tous les nouveaux agents soient bien intégrés ; et que les compétences au sein des différents services soient homogènes.

| Age | Femmes | Hommes |
|---|---|---|
| 20 et 30 ans | 1 | 1 |
| 30 et 40 ans | 1 | 3 |
| 40 et 50 ans | 4 | - |
| 50 et 60 ans | 2 | 1 |
| Plus 60 ans | 1 | - |

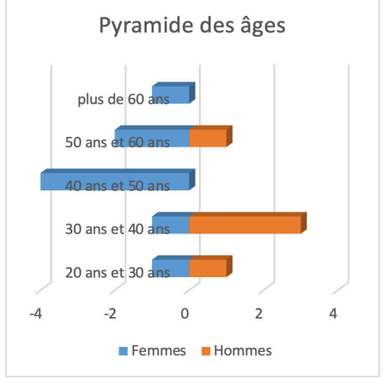


- Répartition des effectifs selon l'âge et le service occupé :

Il est indiqué ci-dessus une répartition de l'équipe permanente en fonction de l'âge et du service, qui permet de se rendre compte dans le cadre de la GPEEC (gestion prévisionnelle des emplois, des effectifs et des compétences) de l'évolution de la structuration de l'équipe dans les prochaines années.

| Âge | Scolarité | Direction | Admin | Com / Prod |
|---|---|---|---|---|
| 20 et 30 ans | 2 | - | - | - |
| 30 et 40 ans | - | 1 | - | 1 |
| 40 et 50 ans | 1 | 1 | 2 | 1 |
| 50 et 60 ans | 1 | 1 | 1 | - |
| Plus de 60 ans | - | - | 1 | - |

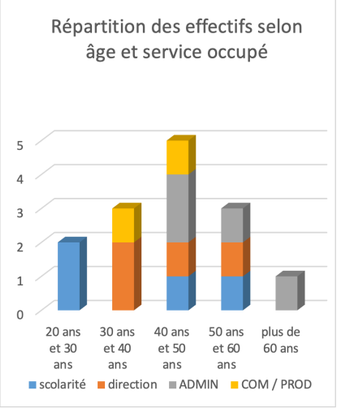

## 2. Les chargé·es d'enseignement

Il est rappelé que l'équipe pédagogique du Pôle Sup'93 est composée de chargé·es d'enseignement :

- soit partiellement mis·es à disposition du Pôle Sup'93 par le CRR93 (17 enseignants en 2022-2023 puis 18 enseignants en 2023-2024) et le CRD d'Aulnay-sous-Bois (3 enseignants en 2022-2023 puis 5 enseignants en 2023-2024) ;
- soit engagé·es directement par le Pôle Sup'93 comme vacataires.

Ces caractéristiques ne favorisent pas la définition stable d'une « équipe pédagogique », composée d'agents recrutés au gré de procédures formalisées, sur des supports de poste pérennes. C'est dans ce contexte que l'on identifiera les changements suivants dans le corps enseignant du Pôle Sup'93.

**· Mouvements**

**En cursus DNSPM**

- **Vincent Lièvre-Picard** a rejoint l'équipe pédagogique en tant que professeur de chant et succède à Robert Expert et Paul-Alexandre Dubois
- **Jean-Marc Fessard**, professeur de clarinette, succède à Valérie Guéroult
- **Valéria Kafelnikov**, professeur de harpe succède à Frédérique Cambreling et assure également les cours de musique de chambre et de déchiffrage.
- **Floriana Pezzolo et Johannes Koegel-Dorfs** rejoignent l'équipe pédagogique en qualité de professeur de diction lyrique, respectivement pour l'italien et l'allemand.
- **Julien Vern** prend en charge l'option flûte piccolo auprès les étudiants de la classe de flûte
- Deux pianistes accompagnatrices rejoignent l'équipe pédagogique du pôle : **Kotona Sakurai** pour l'accompagnement de la classe de chant et **Orane Donnadieu** pour la classe de saxhorn, euphonium et tuba. **Nagai Kishin** succède à Alexandre Gasparov pour l'accompagnement des cours de violon de Naaman Sluchin.
- **Kanae Endo**, pianiste accompagnatrice, qui avait en charge la classe de flûte de Gionata Scambaro prend en charge l'accompagnement des classes de violon de Julien Dieudegard et de trombone de Laurent Madeuf.
- **Catherine Simonpietri** assure la direction du chœur crée en septembre 2024 en remplacement des cours d'initiation au piano qu'elle dispensait aux étudiants chanteur.euses.

**En cursus DNSPM/DE**

- **Marianne Rollet** remplace **Lara Al Jammal** pour le cours « Structurer et développer son projet artistique »
- **Camille Villanove** remplace **Marie Marais** pour le cours « Concevoir et conduire une séance de médiation »

**En Formation Professionnelle Continue du DE,** 3 nouveaux enseignants sont recrutés pour la didactique spécialisée :

- **Nino Mollica** remplace Louis Beaudoin pour le Saxophone
- **Guilhem Flouzat** intervient pour la batterie jazz
- La procédure d'engagement d'un enseignant est encore en cours pour le violoncelle jazz depuis la rentrée de septembre 2024.

La conseillère « terrains et mondes professionnels » **Marie Marais** ayant choisi d'orienter son projet professionnel vers la direction d'établissement d'enseignement artistique initial, les missions de cette dernière ont été confiées à cinq référent.es qui assureront les accompagnements des stages, les projets artistiques et les cours de médiation qu'elle assurait :

- Référente pour le suivi des stages de tutorats pédagogiques et des stages d'observation : **Sandrine Belgrine-Rever**
- Référente pour le suivi des projets artistiques à vocation pédagogique : **Marie-Gwénaëlle Cavelier**
- Référente pour la conception et la mise en œuvre du projet territoire : **Caroline Rojat**
- Enseignants pour le cours « conception de séance de médiation culturelle » : **Camille Villanove** et **Michaël Andrieu**

**Cursus DNSPM (inclus socle DNSPM/DE de la 1ère année)**

En 2024, 82 chargé·es d'enseignement ont dispensé des cours au Pôle Sup'93 dont 12 accompagnateur·trices. Ce compte intègre les enseignants intervenants dans le cadre des cours dit « d'environnement professionnel », qui étaient comptés à part les années passées. Par mesure de transparence et de clarté, ce mode de calcul dont il faudra tenir compte en cas de comparaison des évolutions d'effectifs, permet d'avoir une meilleure vision des répartitions entre les deux cursus, DNSPM et DE.

19,8 % des chargé·es d'enseignement sont partiellement et gracieusement mis·es à disposition du Pôle Sup'93 par ses 2 conservatoires partenaires :

- 14 chargé·es d'enseignement issus du CRR 93 (5 femmes et 9 hommes)
- 4 chargé·es d'enseignement issus du CRD d'Aulnay-sous-Bois. (1 femme et 3 hommes)

64 chargé·es d'enseignement dont 12 accompagnateur·trices ont été engagé·es directement par le Pôle.





**Jurys :** Le tableau suivant détaille les jurys invités dans le cadre des différentes épreuves du DNSPM et dénombre au total 175 jurys.

| Epreuve | Nombre total de jurys | Nombre d'épreuves | Répartition H/F |
|---|---|---|---|
| **Rattrapages janvier 24** | | | |
| | 12 | 4 | 6 femmes /6 hommes |
| **Concours d'entrée en formation initiale** | | | |
| Commission de recevabilité | 3 | 1 | 2 femmes /1 hommes |
| Epreuves instrumentales admissibilité | 46 | 19 | 11 femmes /35 hommes |
| Epreuves écrites admission | 4 | 2 | 0 femmes / 4 hommes |
| Entretiens admission | 38 | 19 sessions pour 74 candidats | 10 femmes /28 hommes |
| **Examens de fin d'année** | | | |
| Récitals | 72 | 5 sessions de déchiffrage pour 21 étudiant.es<br><br>21 sessions pour 94 étudiant.es | 17 femmes /58 hommes |
| **Totaux** | **175** | | **46 femmes / 129 hommes** |

## Cursus DE

En 2024, le Pôle Sup'93 a engagé **54** chargé·e·s d'enseignement pour dispenser 944h de cours au sein du cursus DE. Les cours de DE comprennent également des séminaires et des journées banalisées ainsi qu'une partie consacrée à l'environnement professionnel. 9,5 % des chargé·es d'enseignement sont partiellement et gracieusement mis·es à disposition du Pôle Sup'93 par le CRR 93 :

3 chargé·es d'enseignement issus du CRR 93 :

- 1 chargé d'enseignement pour les cours de MAO (60 h/année)
- 1 chargé d'enseignement pour les cours de didactique spécialisée du saxophone (15h/année)
- 1 chargé d'enseignement pour les cours de didactique violon (15h/année)

90 h de cours ont été assurées par des membres de l'équipe permanente (conseillers, direction)

36 tuteurs-tutrices/référent.es pédagogiques ont suivi les étudiants et stagiaires lors de leurs stages d'observation et de tutorat pédagogiques en 2024, soit 1 personne de plus qu'en 2023.

En 2024 le Pôle Sup'93 a engagé un total de **158 membres de jurys pour les examens** présentés dans le tableau suivant soit 73 de plus qu'en 2023 pour les épreuves pédagogiques (tutorats pédagogiques), les projets artistiques à caractère pédagogique et Travail de Recherche Pédagogique (TRP).
**Pour les 23 épreuves des projets artistiques à vocation pédagogique, 60 jurys ont été engagés** suite à la modification du mode d'évaluation du projet décidée en 2023 dépêchant un jury sur place pour chaque projet en lieu et place d'un seul jury évaluant sur captations. Cette décision qui avait valeur de test sera évaluée afin de mettre en regard les bénéfices pédagogiques et les coûts financiers qui en résultent. La direction de l'établissement a dû déléguer la présidence des jurys à des personnalités qualifiées, en raison de l'impossibilité d'être présente sur chaque site. 9 présidences ont été assurées par la directrice ou le responsable de la scolarité et de la vie étudiante.

### TUTEURS-TUTRICES / REFERENT.ES PEDAGOGIQUE

Nombre total : 36 (chiffre 2023 : 35 différentiel année n-1 : 1)

| **Tuteurs/tutrices pédagogiques**<br>Nombre total : 22 | Référent.es stages d'observation<br>Nombre total : 14 |
|---|---|
| 22 stages de tutorats pédagogiques | 14 stages d'observations |
| 1 tuteur/tutrice par stage | 1 référent.e par stage |

### JURYS :

Nombre total : 158 (chiffre 2023 : 85 / différentiel année -1 : 73)

| **Projets artistiques à vocation pédagogique**<br>Nombre total de jurys : 60 | **Tutorats pédagogiques**<br>Nombre Total de jurys : 89 | **Travail de recherche pédagogique**<br>Nombre total de jurys : 9 |
|---|---|---|
| 23 projets sur 6 départements dont 1 hors IDF | 23 épreuves sur 4 départements en IDF | 3 jours de soutenance sur site |
| 3 jurys par épreuve et 9 présidences assurées par la direction | 4 jurys par épreuves | 3 jurys par jour de soutenance. |





## Parité Femmes / hommes

### DNSPM :

L'équipe pédagogique du DNSPM compte 31 femmes et 51 hommes, soit un pourcentage de 38% de femmes et de 62% d'hommes. Si le déséquilibre entre hommes et femmes ne s'accentue pas, il n'évolue pas non plus de façon significative depuis plusieurs années. Il est nécessaire de considérer que de 20% des agents engagés par le Pôle pour la formation au DNSPM sont mis à disposition par le CRR93 et par le CRD d'Aulnay-Sous-Bois.

38% de femmes ont été engagées pour les jurys : une mise à jour des listes de jurys est en cours afin de rééquilibrer de façon décisive la représentation des femmes dans les jurys de DNSPM avec un objectif clair d'équilibrage pour 2025.

L'arrivée du RSVE (responsable scolarité et vie étudiante) étant intervenue alors que l'organisation des concours d'entrée et des récitals de fin d'année du DNSPM 2024 était déjà bien avancée, le critère de disponibilité des jurys a prioritairement présidé à leur engagement, occasionnant un déséquilibre de parité. L'organisation des jurys de 2025, déjà engagée permettra de rétablir l'objectif de parité.

### DE :

Au sein de l'équipe pédagogique dispensant des cours sur site, on compte 29 hommes et 25 femmes soit la répartition suivante : 46,5 % de femmes et 53,5 % d'hommes.
L'équipe, dans son décompte élargi aux tuteurs-tutrices et référent.es pédagogiques des stages du cursus DE comprend 47 femmes et 46 hommes, soit un pourcentage de 49,5% d'hommes et 50,5% d'hommes.

### Tuteurs-tutrices

Nombre total : 36 (chiffre 2023 : 35)

| **Tuteurs/tutrices pédagogiques**<br>Nombre total de tuteurs et tutrices : 22 | **Référent.es stages d'observation**<br>Nombre total de référent.es : 14 |
|---|---|
| Femmes : 13 / Hommes : 9 | Femmes : 7 / Hommes : 8 |
| Soit un pourcentage de<br>60 % femmes ET 40% hommes | Soit un pourcentage de<br>48% femmes ET 52 % hommes |

### JURYS

Nombre total : 153 (chiffre 2023 : 85)

| **Projets artistiques à vocation pédagogique**<br>Nombre total de jurys : 60 | **Tutorats pédagogiques**<br>Nombre total de tuteur.trices : 89 | **Travail de recherche pédagogique**<br>Nombre total de jurys : 9 |
|---|---|---|
| Femmes : 45 / Hommes : 15 | Femmes : 37 / Hommes : 52 | Femmes : 4 / Hommes :5 |
| Soit un pourcentage de<br>66 % femmes et 34% hommes | Soit un pourcentage de<br>42 % femmes et 58 % hommes | Soit un pourcentage de<br>45 % femmes et 55 % hommes |

# II. Communication

En 2019, le Pôle Sup'93 a adopté une nouvelle charte graphique qui lui a conféré une forte identité visuelle. Cette charte s'applique à tous les supports de communication : affiches d'événements, publications sur les réseaux sociaux, documents institutionnels, newsletters et site web. En 2024, elle continue d'être déployée sur tous les supports, telle une signature distinctive de l'établissement.

Les missions et objectifs de communication se sont développés depuis l'arrivée de Diego Alorda Zelada en tant que chargé de communication en octobre 2022. Durant l'année 2024, il a poursuivi la mise en œuvre des stratégies établies par la direction, notamment concernant la visibilité des projets artistiques et pédagogiques du Pôle. Il a enrichi la communication de l'établissement en proposant de nouveaux éléments et en améliorant les contenus sur les différents supports. Son travail et son engagement ont significativement contribué au rayonnement du Pôle Sup'93 auprès des établissements partenaires, des enseignants et des étudiants.

## A. La communication sur les productions du Pôle Sup'93 en 2024

En 2024, le Pôle a communiqué sur chaque production, via divers supports : visuels/affiches, photos, entretiens et capsules audiovisuelles. La diffusion s'est faite à travers plusieurs canaux, comme les newsletters mensuelles d'actualités, lettres d'invitation numériques, site internet du Pôle (rubriques « événements » et « actualités »), ainsi que les réseaux sociaux Instagram, Facebook et LinkedIn. Les informations sur chaque production du Pôle ont également été affichées sur les sites du CRR 93 Jack Ralite de La Courneuve et d'Aubervilliers pour informer les étudiants du Pôle, les élèves et les parents d'élèves du Conservatoire.

Chaque projet artistique du Pôle a été promu sous forme d'événements suivis d'une couverture photographique ou audiovisuelle, permettant la réalisation de « retours en images ». Cette stratégie de communication, basée sur une approche en deux temps (« avant et après »), a efficacement mis en valeur les productions en illustrant à la fois les informations clés de l'évènement, les préparatifs ou coulisses et les moments forts.

**Au total, 53 projets ont bénéficié d'une communication spécifique, qu'ils soient produits par le Pôle Sup'93 ou réalisés en partenariat. Ces projets comprennent :**

- 12 masterclasses,
- 6 sessions d'orchestre,
- 4 concerts de musique de chambre,
- 2 marathons de musique de chambre,
- 5 concerts de jazz à La Courneuve,
- 5 cartes blanches,
- 1 projet de médiation en territoire,
- 1 projet d'ensemble,
- 4 projets à l'étranger,
- 4 projets pluridisciplinaires,
- 8 projets en partenariat,
- 1 festival des étudiants (Festival Extra-pôles).

**Ainsi, diverses actions de communication ont été proposées pour chaque projet :**

- Création d'affiches pour les productions du Pôle : 31
- Conception et création d'illustrations pour les affiches des productions du Pôle : 2
- Session « Musique d'ensemble » n°3 – Opéras The Medium & A Hand of Bridge – 22 avril 2024
- Journée d'études artistiques Désinvisibilisation des compositrices – 8 mars 2024
- Publication des flyers numériques sur les réseaux sociaux et le site web pour les projets du Pôle, partenariats et divers : 46
- Couvertures photographiques réalisées par le chargé de communication : 41
- Retours en images sur réseaux sociaux et site web pour les projets du Pôle, partenariats et divers (photos prises par le chargé de communication ou fournies par les partenaires) : 45
- Création de dépliants programmes pour les concerts et restitutions : 7
- Captations vidéo des spectacles pour usage interne : 8
- Création de capsules vidéo format « réels » pour les réseaux sociaux : 7
- Invitations newsletters : 6

# B. Site Internet

En 2024, le site internet du Pôle Sup'93 a fait l'objet de mises à jour régulières et continues. La rubrique « Écouter & Voir » a permis de diffuser des informations détaillées sur chaque événement, incluant descriptions, affiches et, pour certains, un formulaire de réservation.

La rubrique « Actualités » propose des articles enrichis d'images, vidéos et interviews, mettant en avant des retours sur les productions passées, les dates des concours et d'autres initiatives clés.

De plus, les pages concernant les informations de scolarité DNSPM, DE-FI et DE-FC ont été modifiées : les rubriques « entrer au Pôle » et « se former au Pôle » ont été fusionnées afin de centraliser toutes les informations sur une même rubrique. Ainsi, la rubrique « entrer et se former » a été créée pour héberger les pages DNSPM, DE-FI et DE-FC. Le contenu de ces pages a également été repensé par Dominique Delahoche, responsable de la scolarité.

**Donnés du Google Analytics**

Depuis la mise en activité de Google Analytics en décembre 2022, nous sommes en mesure de quantifier la fréquentation du site du Pôle Sup'93. En 2024 ce dernier a été visité 63.351 fois par 15.796 utilisateurs, dont 6.216 correspondent à la ville de Paris, 256 à Lyon, 208 à Bordeaux et 194 à Saint-Denis.

| | Titre de la pag…sse de l'écran | ↓ Vues | Utilisateurs actifs |
|---|---|---|---|
| | Total | 63 351<br>100 % du total | 15 796<br>100 % du total |
| 1 | polesup93 \| Accueil | 17 265 | 7 691 |
| 2 | DNSPM - FORMATION INITIALE \| polesup93 | 5 282 | 1 810 |
| 3 | DNSPM - Formation initiale \| polesup93 | 4 455 | 2 042 |
| 4 | ÉQUIPES \| polesup93 | 3 086 | 1 904 |
| 5 | \| polesup93 | 3 006 | 1 331 |
| 6 | DIPLÔME D'ÉTAT - FORMATION CONTINUE \| polesup93 | 2 979 | 1 318 |
| 7 | Page non trouvée \| polesup93 | 1 955 | 773 |
| 8 | DIPLÔME D'ÉTAT - ARTICULÉ AVEC LE DNSPM \| polesup93 | 1 544 | 911 |
| 9 | CONCOURS 2024 - INSCRIPTIONS 15 JANVIER > 11 FÉVRIER \| polesup93 | 1 539 | 993 |
| 10 | Présentation \| polesup93 | 1 508 | 1 101 |

| | Ville | ↓ Utilisateurs actifs | Nouveaux utilisateurs |
|---|---|---|---|
| | Total | 15 796<br>100 % du total | 15 576<br>100 % du total |
| 1 | Paris | 6 216 | 5 619 |
| 2 | (not set) | 1 587 | 1 379 |
| 3 | Lyon | 256 | 213 |
| 4 | Bordeaux | 208 | 150 |
| 5 | Saint-Denis | 194 | 169 |
| 6 | Lille | 193 | 164 |
| 7 | Ashburn | 178 | 176 |
| 8 | Aubervilliers | 161 | 117 |
| 9 | Marseille | 150 | 137 |
| 10 | La Courneuve | 139 | 108 |

Concernant la répartition des utilisateurs par pays, il est à noter que 13.174 se trouvent en France, 778 aux États-Unis et 192 en Chine.

| | | | |
|---|---|---|---|
| 1 | France | 13 174 | 12 944 |
| 2 | United States | 778 | 772 |
| 3 | China | 192 | 191 |
| 4 | Germany | 142 | 130 |
| 5 | Netherlands | 142 | 138 |
| 6 | Réunion | 108 | 103 |
| 7 | Canada | 103 | 98 |
| 8 | Indonesia | 102 | 62 |
| 9 | Belgium | 99 | 90 |
| 10 | Switzerland | 95 | 94 |





# C. Newsletter

En 2024, le Pôle Sup'93 a poursuivi sa communication dynamique en diffusant des newsletters et des invitations électroniques auprès d'environ 2 000 contacts. Le rétablissement d'un rythme mensuel pour ces newsletters a permis de partager les actualités récentes et les productions du Pôle, accompagnées d'images des événements passés.

Cette communication régulière s'est avérée essentielle pour maintenir un lien étroit avec les contacts du Pôle. En privilégiant des informations ciblées, le Pôle Sup'93 a optimisé la transmission de l'information auprès de son public. De plus, ces « packs d'informations » ont été partagés sur les réseaux sociaux ainsi que sur la page actualités du site web du Pôle.

## PROCHAINS ÉVÈNEMENTS

### JAZZ À LA COURNEUVE #4 : APRÈS-MIDI MUSICAL À LA MEDIATHÈQUE AIMÉ CÉSAIRE

**Mardi 26 mars | Médiathèque Aimé Césaire La Courneuve**

Ambiance musicale assurée par les étudiant·es en jazz et musique improvisées du Pôle Sup' 93. Rendez-vous à 15h à la médiathèque Aimé Césaire de La Courneuve, entrée gratuite !

Plus d'infos

📆 **Mardi 26 mars, 15h**

📍 **Médiathèque Aimé Césaire La Courneuve**

🎟️ **Entrée gratuite dans la limite des places disponibles**

# D. Réseaux sociaux

En ce qui concerne sa présence en ligne, le Pôle Sup'93 est principalement actif sur les réseaux sociaux tels que Facebook et Instagram. En 2024, le compte LinkedIn a été réactivé afin de partager les actualités du Pôle sur un réseau professionnel.

Selon le dernier rapport d'activité, en 2023, l'institution comptait 1.659 abonnés sur Facebook et 962 sur Instagram. En 2024, une progression significative du nombre d'abonnés a été observée sur les deux plateformes, avec **1772 abonnés sur Facebook et 1142 sur Instagram**.

**Facebook en 2024**

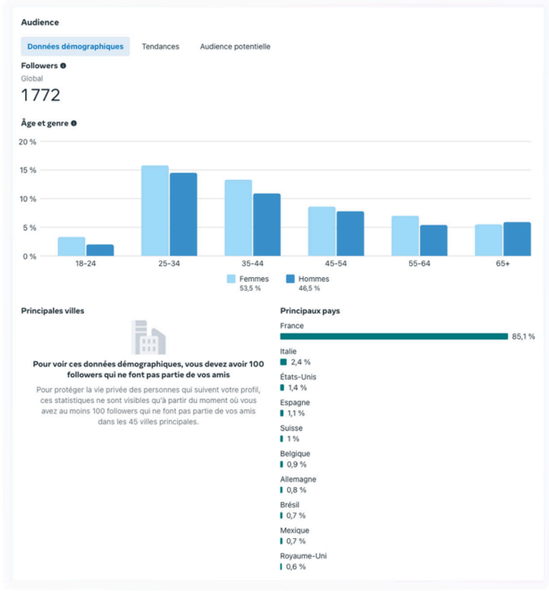


**Instagram 2024**

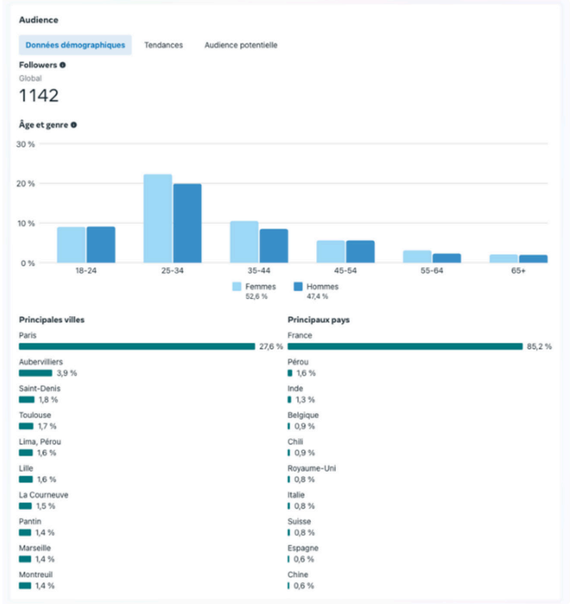


Les tableaux indiquent que le profil des abonnés aux réseaux sociaux du Pôle est majoritairement féminin (53,5 % sur Facebook et 52,6 % sur Instagram), jeune (entre 25 et 34 ans), et résidant principalement dans des communes telles que Paris et Aubervilliers.
Dans le tableau suivant, il est possible d'observer la couverture des comptes Facebook et Instagram pour la période 2023

**Facebook en 2024**

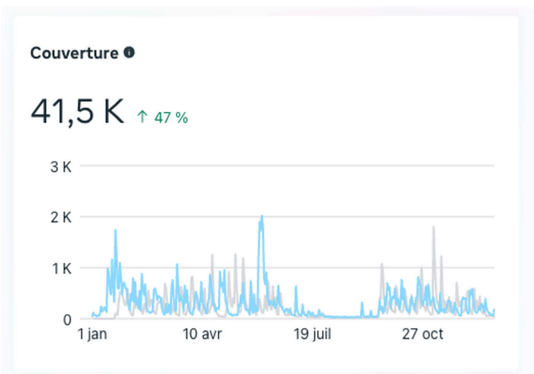


**Instagram 2024**

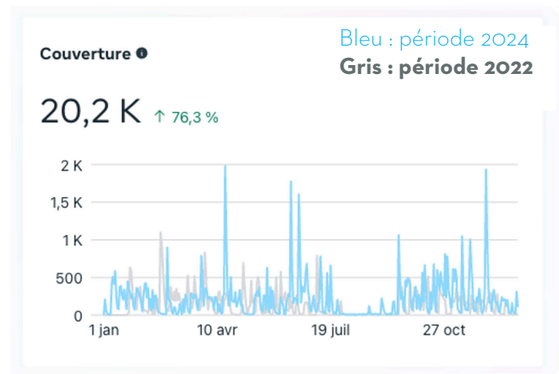


***Couverture de la Page Facebook**
Le nombre de comptes qui ont vu l'un des contenus de la Page ou à propos de la Page, y compris les publications, les stories, les publicités, etc. Cet indicateur est une estimation.

***Couverture Instagram**
Le nombre de comptes uniques qui ont vu l'une des publications ou stories au moins une fois. Cet indicateur est une estimation.





Dans le tableau suivant, il est possible d'observer les visites sur la page Facebook et Instagram sur l'année 2024 :

**Visites Facebook**

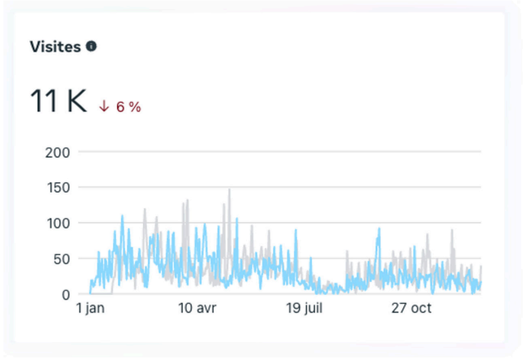


**Visites Instagram**

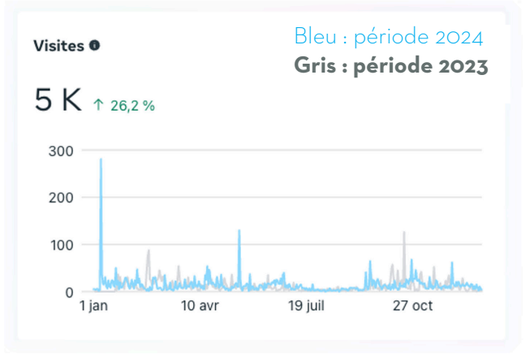


*Visites sur la Page Facebook : Le nombre de fois où la Page a été consultée.
*Visites sur la Page Instagram : Le nombre de fois où la Page a été consultée.

L'augmentation du nombre d'abonnés, de la couverture et des visites est le résultat d'un travail constant sur les réseaux sociaux du Pôle Sup'93, notamment grâce à une amélioration de l'activité et du contenu des publications. Il est essentiel de prendre en compte les spécificités de chaque réseau social et les profils générationnels des utilisateurs.

Ainsi, Facebook a principalement servi à relayer des informations institutionnelles et à promouvoir les événements auprès d'un public intergénérationnel, tandis qu'Instagram s'est orienté vers des contenus plus visuels et immersifs, adaptés à un public plus jeune.

En 2024, une stratégie de communication adaptée aux réseaux sociaux a été mise en œuvre pour renforcer l'engagement, notamment auprès d'un public plus jeune, dont des étudiants et de futurs candidats. Avec au moins trois publications hebdomadaires et des vidéos au format «réels», le Pôle Sup'93 a dynamisé sa présence en ligne. Ces contenus visuels et immersifs ont permis de mieux capter l'attention des jeunes générations, tout en promouvant les productions et événements du Pôle de manière moderne et engageante.

# E. Communication pour le concours 2024

En 2024, l'affiche du concours d'entrée a été réalisée par le chargé de communication du Pôle, Diego Alorda Zelada, en utilisant le gabarit élaboré les années précédentes par le prestataire graphique Vassilis Kalokyris (Voir et Écouter). L'image accompagnant l'affiche provient de la session photographique organisée pour le concours 2022-2023 avec le photographe Philippe Savoir et des étudiants du Pôle. L'affiche, ainsi que les informations sur les inscriptions au concours d'entrée au Pôle, ont été imprimées et envoyées à tous les CRR et CRD de France, ainsi qu'aux conservatoires du département Seine-Saint-Denis.

Pour assurer la diffusion du concours, une lettre d'information numérique a été envoyée aux 2000 contacts, dont les professeurs et les directeurs de conservatoires.

De plus, des espaces publicitaires ont été achetés dans la revue La Lettre de Musicien, afin de mieux valoriser le concours d'entrée et accroître la visibilité de l'établissement auprès des médias spécialisés

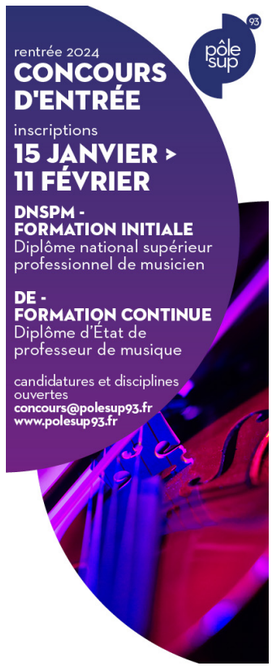

La communication via les réseaux sociaux a également été renforcée. Des visuels mettant en avant les chargés d'enseignement du cursus DNSPM pour les disciplines Chant, Piano, Violon, Basson/Contrebasson, Hautbois, Saxhorn/Euphonium/Tuba et Trombone ont été diffusés. Les informations sur le concours ont également été partagées sur des groupes identifiés sur Facebook, notamment les associations instrumentales.

**Webinaires de présentation des formations professionnelles continues pour le concours 2025 réalisés en 2024**

Afin de donner une plus grande visibilité à ses formations professionnelles continues et répondre aux besoins de formation tout au long de la vie sur son territoire, le Pôle Sup'93 a mis en place en vue des concours d'entrée 2025, une série de Webinaires qui sont déjà présentés dans la partie du rapport consacrée à la visibilité des concours d'entrée et à l'organisation des examens d'entrée en formation professionnelle continue au DE. Pour promouvoir ces webinaires, un visuel a été créé et les informations ont été partagées sur les différents supports de communication du Pôle.

# F. Nouveautés 2024

### 1. Livret programmation Pôle Sup'93 année 2024-2025

Afin d'améliorer la communication sur ses productions, le Pôle Sup'93 a créé un livret pour la programmation de l'année 2024-2025. En regroupant les manifestations artistiques par thématique telles que les concerts de jazz, les concerts de musique de chambre, les masterclasses et les sessions d'orchestre, ce livret constitue un véritable résumé et calendrier des événements proposés par le Pôle Sup'93

### 2. Expo Photos « Best of 2023-2024 »

En septembre 2024, le Pôle Sup'93 a organisé l'exposition photographique « Best of 2023-2024 » au CRR 93 Jack Ralite site d'Aubervilliers. Cette exposition présentait une sélection de photos des projets artistiques des étudiants du Pôle Sup'93, illustrant des souvenirs et les moments forts de l'année. De plus, une vidéo résumant l'année 23-24 a été publiée sur les réseaux sociaux et sur YouTube

### 3. Couverture des projets pédagogiques en partenariat

#### Voyage au Pérou

En juin 2024, dans le cadre d'un partenariat avec l'ensemble 2e2m, cinq étudiants du Pôle Sup'93 ont participé du « Festival Experimenta » à Lima, au Pérou, organisé par le musicien et compositeur franco-péruvien Juan Arroyo. Cet événement de musique contemporaine, organisé à l'occasion du bicentenaire de l'Indépendance du Pérou, a inclus masterclasses, conférences et concerts auxquels les étudiants ont participé.

Le chargé de communication du Pôle a accompagné les étudiants pour documenter leur séjour et les activités. Des capsules vidéo, retraçant leur expérience et partageant les temps forts sous forme de journal, ont été publiées sur les réseaux sociaux, offrant un éclairage immersif sur cette aventure artistique et internationale. De plus, une couverture photographique a été assurée pour chaque concert.

#### L'association Tournesol

Pour valoriser les actions menées avec les partenaires du Pôle Sup'93, les manifestations artistiques ont été documentées en images sur le site web et les réseaux sociaux de l'établissement. Les photos et vidéos des concerts des étudiants avec l'association Tournesol en milieu hospitalier illustrent particulièrement l'engagement de l'établissement auprès de ces partenaires artistiques (voir vidéo sur Instagram).

# III. Ressources matérielles : une piste pour des locaux en propre

Les problèmes récurrents liés à la mise à disposition de locaux se sont de nouveau fait sentir. Le Pôle Sup'93 a été créé sans locaux en propre. Quatorze ans après sa création, il continue d'investir les locaux mis à sa disposition par ses conservatoires partenaires – CRR Jack Ralite et CRD d'Aulnay-sous-Bois –, pour ses activités tant administratives qu'artistiques et pédagogiques. Cette situation ne peut être tenue pour satisfaisante, car :

- elle pose des problèmes d'organisation : les espaces manquent pour répondre aux besoins de deux structures aussi ambitieuses que le CRR Jack Ralite et le Pôle Sup'93 ;
- elle pose des problèmes d'identité de structure : les usagers, mais également les chargés d'enseignement et parfois les étudiantes, étudiants et stagiaires confondent les missions des deux établissements ;
- - Les locaux du site de La Courneuve sont peu adaptés, difficilement accessibles aux PMR (personne à mobilité réduite) et ne disposent pas de salles en nombre suffisant ;
- elle impose un frein au développement des effectifs et tout particulièrement ceux du cursus DE en formation continue.

**<u>Une piste de relocalisation du Pôle Sup'93</u>**

Les membres fondateurs du Pôle Sup'93 ont pris la mesure des problèmes récurrents liés à l'absence de locaux en propre et ont pris acte des difficultés suivantes lors d'une première réunion partenariale qui s'est tenue le 05 décembre 2022 pour rappel :

**<u>Activités du Pôle Sup'93 éclatée sur trois villes, facteur de désorganisation :</u>**

• Aubervilliers – locaux du CRR93 (cours et bureau de permanence)
• La Courneuve (cours et bureaux administratifs)
• Aulnay-sous-Bois – (cours)

**<u>Problématiques fortes liées aux caractéristiques du site de La Courneuve :</u>**

• Pas d'accès PMR
• Limite des locaux partagés avec le CRR Jack Ralite, entraînant une désorganisation chronique de l'activité
• Nombre et tailles des salles de cours insuffisants, vétusté des locaux
• Absence de foyer des étudiants
• Absence de salle des professeurs
• Auditorium inadapté à la pratique musicale en contexte pluridisciplinaire (danse, théâtre, cirque, cinéma), à la pratique de la musique mixte, à la conduite d'actions de médiation en grands groupes
• Absence de salles de réunion
• Impossibilité de développer le projet de l'établissement et de créer un cursus pour une autre discipline artistique (danse, théâtre) comme attendu par les statuts du Pôle.

La ville de La Courneuve et l'EPT Plaine Commune travaillent à construire un projet de réhabilitation / restructuration sur le site Champagnole avec l'appui de l'EPFIF.

Ce site industriel aux qualités architecturales remarquables (diagnostic patrimonial conduit en 2018 par Plaine Commune), dont le bâtiment principal a été construit sur le principe de la daylight factory est composé de deux ensembles bâtimentaires construits entre 1907 et 1910, puis 1937 et qui pourrait accueillir les locaux du Pôle Sup'93.

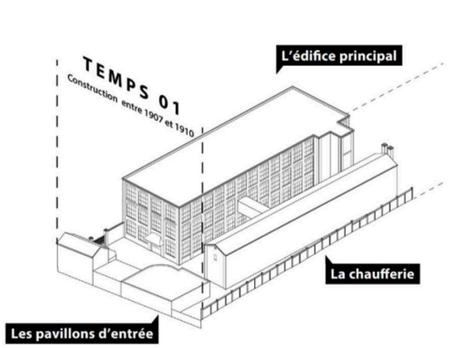


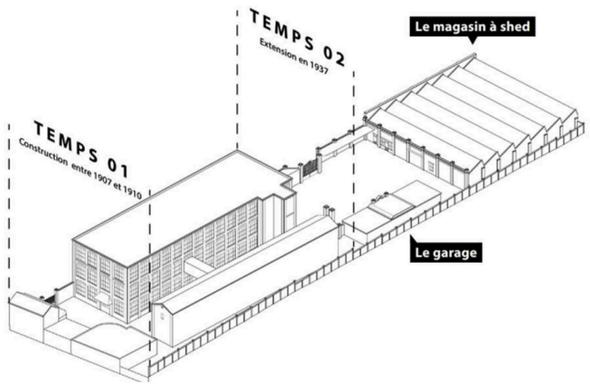






Suite à l'étude réalisée en 2021 / 2022 par le DSA Ecole d'architecture Paris Est mandatée par la ville de La Courneuve, ont été proposés :

- des principes de restructuration et d'ouverture des espaces de circulation afin d'ouvrir le site sur la ville et de le révéler
- des pistes de réhabilitation, de réaménagement et d'extension du bâtiment principal, de la chaufferie et des pavillons (soit 3550 m² environ) pouvant permettre de projeter une implantation des activités du Pôle Sup'93.

Le Pôle Sup'93 a lancé une procédure de marché public au début de l'année 2023 afin de faire réaliser une pré-étude programmatique sur le site Champagnole. Au terme de cette procédure, cette mission a été confiée au cabinet ABCD, spécialisé dans la réalisation d'études d'implantation pour des infrastructures culturelles. Le cabinet ABCD a procédé en deux phases :

- Phase 1 : définition des besoins et analyse du site des aciéries de Champagnole (présentation le 9 octobre 2023)
- Phase 2 : sur la base de la définition des besoins validée, tests de faisabilité d'un point de vue architectural et estimation des coûts d'investissement (présentation le 23 novembre 2023)

Les besoins ont été définis à partir de six espaces fonctionnels :

- **Accueil** : accueil des usagers et lieu de distribution vers les différentes fonctions.
- **Diffusion et pratique instrumentale** : Auditorium et logistique scénique et artistique afférente, studio d'enregistrement.
- **Pédagogie** : des salles pouvant accueillir des pratiques collectives, salles dédiées pour les cours d'instruments volumineux, salles polyvalentes de pratique instrumentale (salles entre 50 à 80 m² et 25 à 30 m²), salles de cours théoriques (60 m²), studios pour le travail personnel.
- **Vie du lieu et administration** : Bureaux de l'équipe permanente et espaces de convivialité pour les diverses communautés de l'établissement (agents de l'équipe permanente, chargés d'enseignement, étudiants, étudiantes et stagiaires).
- **Logistique** : Locaux techniques…
- **Espaces extérieurs**

Deux scénarios sont envisagés par le cabinet ABCD :

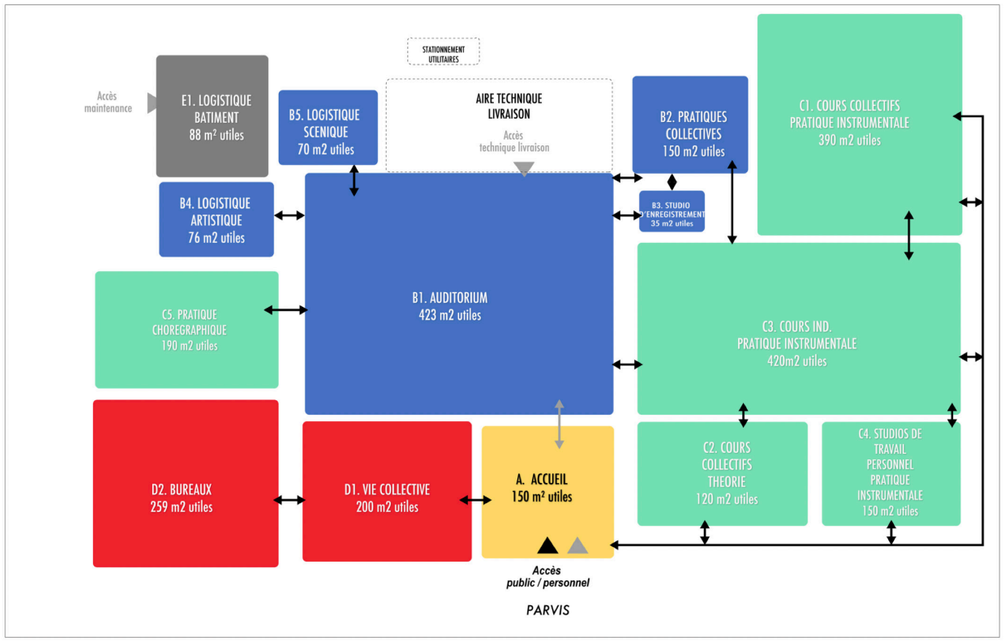


**SCENARIO 1 - 2721 m2 utiles**

**Le scénario 1 présente les besoins du Pôle de manière optimisée :**

- Un scénario ambitieux mais non idéal
- Accueil de résidence de compagnie de danse
- Possibilité d'enseignement de disciplines chorégraphiques
- Développement des espaces dédiés à la musique traditionnelle
- Un nombre de studios pour le travail personnel des étudiants adapté aux effectifs
- Un auditorium avec un plateau plus important permettant des propositions plus ambitieuses et plus variées

## Le coût de l'opération est estimé à plus de 20 millions d'euros HT

Malgré plusieurs réunions des représentants des collectivités partenaires portant le projet et de l'Etat, aucun accord financier n'a pour l'instant été validé quant au financement de ce projet de nouvelle implantation

**Il est à noter que des études complémentaires devront être conduites dans le cadre d'une maîtrise d'ouvrage :**

- **Relevé géomètre en plan et coupes de l'ensemble des bâtiments avec niveaux topographiques**
- **Diagnostic structurel complet du bâtiment principal, de la chaufferie et des pavillons**
- **Etude de sol géotechnique**
- **Diagnostic divers : amiante, plomb, termites, etc.**
- **Diagnostic de performance énergétique**





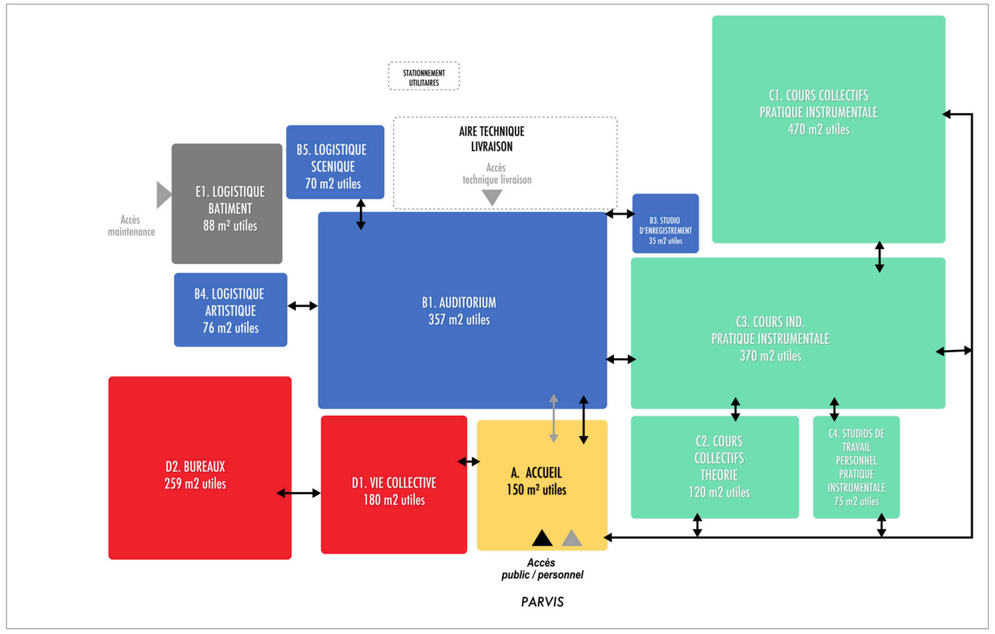


**SCENARIO 2 - 2250 m2 utiles**

**Le scénario 2 offre des possibilités réduites par rapport aux besoins exprimés :**

- Ce scénario permet de fonctionner selon les cursus actuels
- Il ne présente pas de lieux spécifiques pour la danse mais une salle de pratiques corporelles supplémentaire est prévue
- Développement mesuré des lieux consacrés à la musique traditionnelle
- Un nombre de studios de travail personnel moins important impliquant la poursuite de la mise à disposition de locaux
- Un auditorium avec un plateau plus restreint

# ACTIVITÉ PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE EN 2024

Photo : Diego Alorda-Zelada/Pôle Sup'93

# I. Point sur les travaux du Conseil pédagogique et scientifique

L'année 2024 a été marquée par trois grandes échéances pour le Pôle Sup'93, qui se sont ajoutées au fonctionnement courant de l'établissement et aux projets artistiques et pédagogiques :

- Le 27 mai 2024 : l'audit de renouvellement de la **certification Qualiopi**, certification renouvelée sans aucune non-conformité.
- Dans le cadre de la **campagne d'accréditation de la vague E**, la préparation dans un premier temps du dossier d'auto-évaluation « bilan et perspectives » auquel succèdera à l'orée de 2025 la rédaction du dossier « Projet ».
- L'élaboration du dossier de candidature à la **reconnaissance du valant-grade de Licence pour le DNSPM** associé à la mise en place d'une **convention de partenariat pédagogique avec l'Université Paris 8**.

Depuis 2022, des avancées significatives ont pu être réalisées grâce à la dynamique collective qui a pu être préservée malgré une actualité foisonnante et des mouvements de personnel.

Les grandes réalisations pédagogiques de 2024 sont les suivantes :

- Révision complète des **maquettes d'enseignement du DNSPM**, applicables dès 2025-2026 ;
- Développement de nouveaux partenariats à l'international et dans le cadre de la continuité territoriale ;
- Rédaction d'une **charte pluriannuelle de la recherche pédagogique** structurant et renforçant les projets engagés à laquelle s'ajoutent de nouveaux groupes de travail et la consolidation du Partenariat avec l'Université Paris 8 ;
- Rédaction d'une **charte pour l'égalité des genres et pour la lutte contre les discriminations**.

Le conseil pédagogique et scientifique a été amené à se réunir trois fois dans le courant de l'année 2024. Il est proposé ci-après une synthèse des divers points abordés, discutés et actés lors des conseils pédagogiques et scientifiques du **4 mars, du 31 mai et du 29 novembre 2024**.

## Conseil pédagogique et scientifique du 4 mars 2024

- **Adoption d'une charte pluriannuelle de la recherche vers le handicap, la désinvisibilisation des compositrices, la pluridisciplinarité et la pédagogie de groupe**

Les grands axes de la recherche pédagogique qui ont déjà été présentés aux instances du Pôle Sup'93, ainsi qu'aux enseignant·s, apprenant·es, personnels et différents partenaires dans le cadre de réunions d'informations et d'appels à projets ont donné lieu à de grandes réalisations et nourrissent des projets futurs.
Il a été décidé de rédiger une charte pluriannuelle de la recherche pour entériner ces quatre grands axes, pour une durée de trois années (durée correspondant aux projets déjà engagés, ainsi qu'à la fin du premier mandat de la Directrice du Pôle Sup'93).
Les échanges durant ce Conseil Pédagogique et Scientifique au sujet de cette charte ont été l'occasion de faire des retours sur les projets effectués inscrits dans l'un de ces axes : l'occasion de confirmer que ces grands axes sont à la fois un vecteur de cohérence thématique pour tisser des liens entre les actions, et une source d'inspiration donnant des thématiques et des envies aux participant·es et porteurs/porteuses de projets.

- **Adoption d'une matrice commune d'évaluation et de notation par grille de compétences**

L'évaluation de chaque enseignement au sein du Pôle Sup'93 étant à la fois précieuse et indispensable (elle a été saluée comme un point positif lors de l'audit de renouvellement de la certification QUALIOPI en juin 2024), le RSVE a présenté au Conseil un document commun de référence pour les évaluations. Cette ressource commune permet d'harmoniser toutes les évaluations liées aux cursus du Pôle Sup'93 (y compris les épreuves avec jury extérieur). Cette grille de compétences a été forgée pour s'adapter aux différentes configurations et aux différents contenus évalués, elle propose en outre un barème modulable et affinable selon l'épreuve.
Cette matrice d'évaluation fixe le point de départ d'un travail de fond, collectif, inscrivant l'évaluation au cœur du continuum « formation-évaluation-insertion professionnelle » qui s'est appuyée sur les retours des enseignant·es et des apprenant·es évalué·es.

- **Mutualisation pédagogique avec l'Université Paris 8**

Lors de ce conseil, le principe de mutualisation pédagogique a été approuvé considérant de part et d'autre, l'enrichissement apporté à l'offre pédagogique par les échanges entre étudiant.es des deux sites. Le conseil a ainsi validé le principe d'ouverture de certains cours du Pôle Sup'93 aux étudiant.es de Paris 8. Dans cette perspective, le Conseil Pédagogique et Scientifique a approuvé à l'unanimité les modifications des fiches techniques des cours suivants : improvisation, soundpainting, analyse et atelier oreille permettant d'accueillir les étudiant·es de Paris 8 en fixant le nombre de places ouvertes, les prérequis et les conditions utiles à la bonne marche du dispositif d'échange.





Le Pôle Sup'93 se félicite de la reconnaissance supplémentaire apportée à la dimension de recherche consubstantielle à la pratique musicale ainsi que la considération apportée par Paris 8 aux besoins de temps de travail instrumental pour les étudiant·es et stagiaires du Pôle.

## Conseil pédagogique et scientifique du 31 mai 2024

- **Création d'un « aménagement Master » adossé à un contrat pédagogique**
- **Mise en place d'une date limite pour les demandes de reports de travaux avec transmission d'un « plan d'objectifs de travail » (pour le mémoire de recherche, le tutorat pédagogique et le projet artistique)**

La personnalisation de l'accompagnement est un axe central de la réflexion pédagogique. L'accompagnement des parcours peut désormais s'appuyer sur deux nouveaux outils inscrits au règlement intérieur et au règlement des études :
La création d'un « aménagement Master » dont l'encadrement sera désormais renforcé par un contrat avec l'étudiant.e concerné.e. Seront ainsi déterminées les unités d'enseignement qui resteront suivies au Pôle en fonction des conditions d'éloignement du Master suivi.
De même, pour les étudiant.es ou les stagiaires qui souhaitent reporter un cours ou une réalisation, le principe d'inscrire ce report dans un plan de travail assorti d'un calendrier, pose le principe d'un cadre plus sécurisant. Connaissant les modalités et les possibilités qui s'offrent à eux pour organiser leur parcours, les étudiant.es et les stagiaires sont en mesure de mieux anticiper leurs travaux, de répartir leur charge de travail en fonction d'aléa auxquels ils et elles peuvent être confrontés et d'optimiser leur chance de réussite. Ce cadre permet aussi à l'équipe d'assurer un suivi plus précis et maîtrisé de chaque parcours.

- **Inscription dans les règlements des études de la mise en place des grilles d'évaluation par catégories de compétences**

Suite aux décisions prises lors du conseil du 4 mars, les grilles d'évaluation ont été inscrites dans le règlement des études en précisant leurs modalités d'utilisation. Adaptées aux différents enseignements et réalisations, les grilles ont permis d'avancer la préparation des nouvelles maquettes pédagogiques présentées pour le DNSPM valant grade de Licence et pour le DE.
Ci-dessous, à titre d'exemple, deux modèles de grilles ont été présentés pour le travail de recherche pédagogique et le tutorat pédagogique. C'est sur ce modèle que toutes les grilles seront réalisées et attachées aux fiches techniques de cours.

Ces grilles expérimentées en juin 2024 ont été un outil d'évaluation très apprécié par les jurys
En 2025 les grilles d'évaluations avec barèmes seront mises en œuvre pour tous les examens terminaux en DE en 2024/2025.

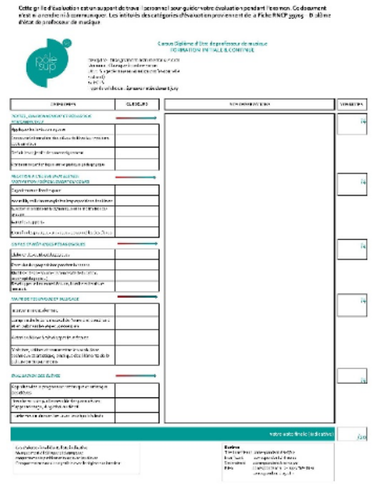

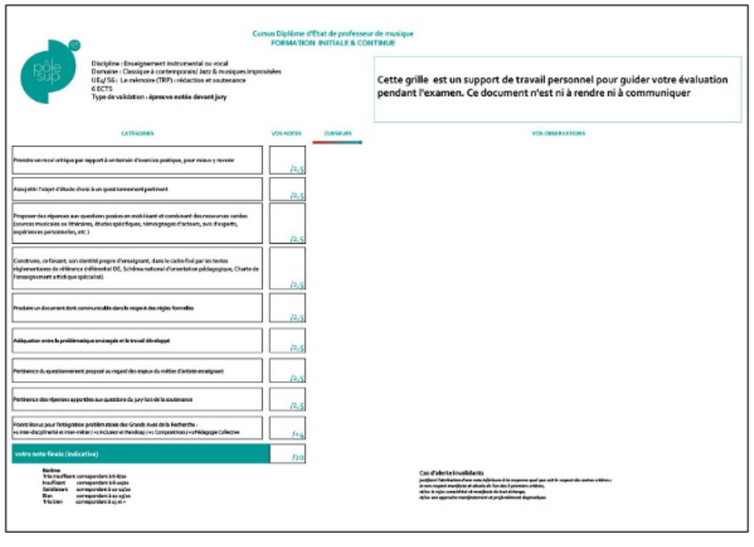

- **Suppression de la note éliminatoire de 7/20 aux épreuves écrites d'admission du DNSPM**

Suite aux décisions prises lors du Le Pôle Sup'93 a choisi de ne plus appliquer le système de note éliminatoire pour les épreuves écrites d'admission du DNSPM, préférant compenser les difficultés des étudiants et étudiantes qui entrent en formation par une mise à niveau plutôt que de fixer une barrière les empêchant d'y accéder. Le conseil pédagogique et scientifique, en accord avec les chargé.es d'enseignement, a jugé que la note éliminatoire créait une rupture dans l'égalité de traitement, tous les candidats et candidates n'ayant pas nécessairement eu l'opportunité de bénéficier des mêmes apprentissages durant leurs études initiales il en va de même pour les étudiant.es étranger.es qui pourraient être défavorisés en raison de leur maîtrise imparfaite de la langue française.

- **Cas d'alerte invalidant une épreuve**

Dans le cadre de l'élaboration des moyens d'évaluation dont il se dote peu à peu, le Pôle Sup'93 a souhaité donner la possibilité aux présidences de jurys de décider de cas d'alerte invalidant l'épreuve en dépit des qualités artistiques et/ou pédagogiques constatées. Il a en outre été décidé de ne pas rédiger une liste des comportements, faits, propos, attitudes, … qui emportent l'invalidation : une telle liste ne pouvant être exhaustive, et l'alerte d'invalidation relevant de ce fait d'un constat manifeste et unanime de la part des jurés.

- **Création d'un chœur obligatoire pour les chanteurs/chanteuses et optionnel pour les autres options.**

Le Conseil a approuvé l'actualisation de la maquette d'enseignement chant du domaine classique à contemporain, intégrant des cours de diction lyrique et une participation au chœur nouvellement créé. Le principal enjeu auquel répond cette maquette dépasse le simple cadre de la discipline chant et réside dans la création d'un chœur obligatoire pour les chanteuses et chanteurs et optionnel pour les autres options permettant ainsi de créer des liens entre les étudiantes et étudiants. Cette actualisation de la maquette DNSPM permet en outre d'envisager à terme la réouverture de la formation de direction d'ensembles vocaux (à étudier selon la faisabilité et la soutenabilité en 2025).

- **Point de départ d'une réflexion sur les usages de l'intelligence artificielle**

Tomás Gubistch, chargé d'enseignement en DNSPM jazz et en DE, a attiré l'attention du Conseil Pédagogique et scientifique sur les enjeux de l'Intelligence Artificielle, en particulier dans le monde la création artistique et musicale.

Le Conseil ayant pu constater combien cet enjeu est en effet essentiel et implique une vigilance particulière, il a souhaité engager une réflexion approfondie dans le cadre d'un Groupe de Travail consacré à ce sujet.
Suite à cette décision, Charles Arden, conseiller « travail de recherche pédagogique » assure désormais le pilotage d'un groupe de travail aujourd'hui opérationnel consacré à cette thématique.

### Conseil pédagogique et scientifique du 29 novembre 2024

- **Evolution des missions du Conseil pédagogique et scientifique**

Afin de poursuivre l'objectif de transparence engagé, une réflexion a été amorcée au sein du conseil pédagogique et scientifique sur la pertinence de créer au sein du Pôle Sup'93 un conseil de perfectionnement. Cette instance de dialogue consultative peut être composée de représentants de l'équipe pédagogique, des personnels administratifs, des étudiant.es et des stagiaires et de personnalités du monde artistique et universitaire ainsi que de représentants du monde socio-économique.

Il est chargé de venir en appui aux équipes pédagogiques dans la phase d'autoévaluation des formations et d'émettre des suggestions en vue d'éventuels ajustements à mettre en œuvre notamment en vue de l'élaboration des indicateurs de résultats à réaliser chaque année. C'est avant tout un organe d'aide au pilotage de l'établissement.
Il peut s'emparer des questions d'évaluation de l'insertion professionnelle ou des enseignements en donnant une place prépondérante à la parole des apprenants (étudiantes, étudiants et stagiaires).

Il est à noter qu'il n'y a aucune obligation réglementaire à instaurer un conseil de perfectionnement, c'est bel et bien un choix d'établissement.
A ce jour, compte tenu de la taille de l'établissement, le Pôle Sup'93 ne dispose pas d'un conseil de perfectionnement. Il possède en revanche un Conseil Pédagogique et scientifique à qui des missions de Conseil de Perfectionnement sont désormais confiées et qui sont formulées ainsi :

Au titre des missions appartenant à la fonction d'un conseil de perfectionnement, le conseil pédagogique et scientifique a pour vocation l'évaluation interne de la formation dans une démarche d'amélioration continue, en réunissant des universitaires, des étudiants et des représentants du monde socio-professionnel en lien avec la formation. Il a pour mission d'éclairer les objectifs de la formation, de contribuer à en faire évoluer les contenus ainsi que les modalités d'enseignement et permet d'en améliorer la qualité.

- **Validation de la charte pour l'égalité de genre et la lutte contre les discriminations**

Suite à sa présentation en Conseil Pédagogique et scientifique et à sa prochaine validation au Conseil d'Administration de l'établissement, le Pôle Sup'93, s'engage par la signature d'une charte dite « pour l'égalité de genre et la lutte contre les discriminations » à promouvoir l'égalité et l'inclusion et à lutter contre toutes les formes de discrimination. Ce positionnement reflète l'engagement formel de l'établissement à respecter, appliquer et faire vivre les principes de cette charte auprès de l'ensemble de ses membres. Cette charte engage également le Pôle Sup'93 à veiller à l'application des principes qu'il défend par les structures, institutions et personnes extérieures à la structure avec qui il choisit de collaborer ou d'établir des partenariats.
La Charte sera jointe au livret du vacataire que signe chaque chargé et chargée d'enseignement lors de son engagement. Elle est par ailleurs communiquée à l'ensemble des étudiants, étudiantes et stagiaires par l'intermédiaire de l'intranet étudiant.
La charte pour l'égalité de genre et la lutte contre les discriminations est également publiée sur le site internet du Pôle Sup'93. Elle a vocation à s'appliquer à compter de la rentrée universitaire de septembre 2025.



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 - PÔLE SUP'93

# A. Evolution des Maquettes de cursus

2024 marque une étape décisive, le travail de révision générale des maquettes d'enseignement a enfin pu être mené. Cette révision a été rendue nécessaire par deux évolutions majeures des cadres règlementaires : le passage au DNSPM valant grade de Licence prévue pour la rentrée 2025-2026 ainsi que la publication de l'arrêté du 3 juillet 2024, modifié le 15 juillet puis le 10 octobre 2024 relatif au Diplôme d'Etat de professeur de musique, ces deux textes introduisant de nouvelles modalités et l'ajout d'enseignements obligatoires. On notera par ailleurs la publication d'une nouvelle fiche RNCP du DE publiée en octobre 2024.

## 1. Cursus DNSPM

- **Maquettes pédagogiques conçues en partant des compétences transversales et spécifiques inscrites au RNCP**

La fiche RNCP du DNSPM regroupe l'ensemble des compétences attestées en vue d'exercer les activités comprises dans le référentiel d'activités professionnel du musicien. Dans la perspective de la reconnaissance au grade de Licence, toutes les maquettes du DNSPM ont été révisées suivant un principe fondateur : la mise en cohérence des UE avec les différents blocs de compétences de la fiche RNCP.
Deux index ont été réalisés afin d'aider à la révision de ces maquettes et à préparer la rédaction des fiches techniques de cours et de réalisation/travaux qui seront attachées à chaque cours de chaque UE.

- **Index des compétences RNCP**

Cet outil référence l'ensemble des compétences par blocs ; il en découle une numérotation de chaque compétence-type, qui peut être reportée dans la maquette afin de visualiser à quelles compétences d'un bloc est attaché chaque cours de chaque UE.

- **Index des fiches techniques**

Les contenus, les modalités pédagogiques, la temporalité et les formes d'évaluation de chaque cours sont décrits dans des fiches techniques qui ont vocation à être remises à jour à chaque rentrée universitaire.
Un index attribue désormais à chaque EC contenu dans les différentes maquettes pédagogiques un numéro de fiche technique de cours, de réalisation/ travaux permettant de la retrouver facilement notamment dans les publications qui en seront faites progressivement sur l'intranet des professeurs et des étudiant.es.

- Chaque fiche présente dans l'ordre la liste d'éléments suivant :
- Intervenants (avec biographie synthétique)
- Correspondance avec le référentiel métier
- Compétences attestées
- Modes d'évaluation
- Grille d'évaluation avec ou sans barème de notation

Et en complément, pour les fiches techniques de travaux et/ou réalisations :

- Accompagnement et contact référent
- Organisation et validation du sujet, du projet
- Mode de mise en place de la convention encadrant le stage ou le projet

Cette mise en forme commune en facilitera la lecture et permettra un repérage des attendus par les étudiantes, les étudiants et les jurys ou tuteurs ou tutrices le cas échéant.

Le fait de préciser quelles compétences sont attachées à chaque EC permet d'organiser une évaluation plus fine et plus ciblée car cela éclaircit les objectifs pédagogiques. Cette disposition permet de rendre visibles les liens et complémentarités entre les enseignements dispensés. Ainsi, les compétences types de chaque EC doivent entrer dans les critères d'évaluation quel que soit le mode d'évaluation choisi. C'est un enjeu très fort du dispositif mis en place, qui met en cohérence, les compétences et l'évaluation pour mieux préparer les étudiants et étudiantes à la vie professionnelle : l'évaluation acquiert ainsi une forte valeur formative qui permet à chacun et chacune de se situer vis-à-vis des objectifs visés.

- **Nouveaux enseignements prévus pour 2025**

Plusieurs enseignements nouveaux ou délivrés sous des formes renouvelées intègreront les maquettes d'enseignement du DNSPM applicable dès la rentrée 2025-2026 :

Des cours visant à la maîtrise des outils numériques de référence entreront dans les éléments constitutifs désormais obligatoires des nouvelles maquettes DNSPM Valant grade de Licence. Sur le modèle des cours de langues qui restent assurés en distanciel par conventionnement avec le CNED, le Pôle Sup'93 prévoit de recourir à la plateforme d'auto-évaluation et de certification PIX, permettant de valider 16 compétences numériques. Cet EC sera placé au semestre 2 du DNSPM1. Il est à noter que le coût de cette formation à distance sera plus important en 2026 et 2027 en raison des compléments d'enseignements nécessaires suite à la mise en place synchrone de la maquette de valant grade de Licence pour toutes les promotions, y compris celles qui sont entrées avant la mise en place du valant grade.





Spécifiquement adapté aux besoins des étudiants et étudiantes du Pôle Sup'93, un cours de méthodologie appliquée a été élaboré par deux enseignants de l'Université Paris 8. Ce cours a pour objet l'intégration et les modalités de la recherche dans l'exercice du métier d'interprète. Il établit un lien direct entre recherche et pratique musicale. Ce cours aura lieu sur le site du Pôle et sera dispensé par les deux enseignants qui l'ont conçu, Jean-Paul Olive, professeur au département musique de l'Université Paris 8 et Alvaro Oviedo, maître de conférences également au département musique, enseignant l'analyse des œuvres du XXème et XXIème siècle, les techniques de composition et la philosophie de la musique.
Dans la droite ligne des sujets portés par la charte pluriannuelle de la recherche pédagogique, un module de cours en semestre 5 du DNSPM, dont l'intitulé provisoire est « ressources compositrices » permettra à chaque étudiant et étudiante de construire son programme de récital terminal de DNSPM3 et d'y inclure des œuvres de compositrices en bénéficiant de l'aide et de l'expertise d'une intervenante, Claire Bodin, directrice artistique du Centre Présence Compositrices.

L'établissement a établi depuis 2022 une convention avec l'association La Petite pour la formation sur l'égalité et la prévention des violences sexistes et sexuelles des étudiants et étudiantes ainsi que pour le personnel enseignant et administratif. Si on peut saluer la qualité du contenu, une interrogation demeure sur le tarif élevé de cette prestation eu égard au fait que des ressources internes sont disponibles pour assurer cette formation. Jusqu'à la rentrée 2024, la formation VHSS a été suivie en visioconférence au moment de la rentrée universitaire. Un cours « égalité femme-homme » devrait être directement intégré aux maquettes pédagogiques, en présentiel, au cours du 1er semestre et dispensé par Bernadette Dodin, directrice du Pôle Sup'93.

## 2. Cursus DE

En raison du travail mené pour la préparation de la candidature à la reconnaissance du DNSPM valant grade de Licence, (le dossier a été déposé le 12 décembre 2024) l'effort a été principalement porté sur le cursus DNSPM. Par conséquent, les maquettes pédagogiques du DE n'ont pas fait l'objet de modifications majeures. Le premier semestre de 2025 sera consacré à la révision de ces maquettes, consécutivement aux modifications opérées pour le DNSPM (les deux cursus étant articulés en formation initiale) et du nouvel arrêté relatif au DE afin que l'ensemble des maquettes soit révisé pour la rentrée universitaire 2025-2026.

# B. Focus sur le cursus d'études

## Cursus DNSPM

Les évolutions du cursus DNSPM consisteront à mettre en place les propositions soumises en Conseil Pédagogique et scientifique évoquées ci-dessus. Suite aux remarques des délégués de promotion faisant état d'une trop grande charge de travail en DNSPM 3 et de la demande qu'ils ont faite de bénéficier de certains cours dès le début du cursus, les cours de prévention des troubles musculosquelettiques et les sessions de préparation aux auditions et concours ont été avancés pour les premiers en DNSPM 1 et pour les seconds en DNSPM2.

## Cursus DE

Les roulements en DE, formation continue ont perduré en 2024 : l'examen d'entrée a été ouvert en jazz et musiques improvisées et toujours dans le domaine classique à contemporain pour la rentrée 2024-2025. Pour le concours 2025-2026, il a été décidé, face au nombre décroissant de candidatures de ne plus opérer cette rotation. Seul le domaine Musiques traditionnelles ne sera pas ouvert, la maquette devant être retravaillée en vue d'une réouverture en 2026-2027.

En 2024, suite aux décisions prises en Conseil Pédagogique et Scientifique validées en Conseil d'Administration, les fiches techniques des réalisations et travaux ont été révisées permettant un accompagnement plus lisible. Cette mise à jour était d'autant plus importante que les étudiants et étudiantes ont eu de nouveaux interlocuteurs suite au relai des missions jusqu'ici assurés par la conseillère « terrain et mondes professionnels ».

Les demandes de reports de cours assorties d'un plan d'objectifs de travail et la mise en place de l'aménagement Master adossé à un contrat pédagogique ont été mises en place. Un bilan de ces dispositifs sera réalisé en fin d'année universitaire 2024-2025.





### 1. Cours

Les cours suivis par les étudiantes, étudiants et stagiaires au Pôle Sup'93 sont de natures diverses : cours pratiques individuels hebdomadaires, cours pratiques collectifs hebdomadaires, cours théoriques collectifs hebdomadaires, cours collectifs.

Les cours dits d'environnement professionnel regroupent des étudiants des cursus DE (FI et FPC) et DNSPM et fonctionnent sur calendrier. Ils sont placés aux semestres 5 et 6 des deux cursus (4 pour les FPC). Afin d'en améliorer la lisibilité dans les parcours et d'en répartir la charge sur la durée du cursus, une refonte de ce groupe de cours est à l'étude pour 2025-2026.

### 2. Projet artistique de territoire

La Ville de La Courneuve assume un engagement volontariste en faveur de l'éducation artistique et culturelle et développe chaque année un programme ambitieux de PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle) à destination des classes des écoles élémentaires de la Ville.

Le souhait du Pôle Sup'93 de travailler en lien étroit avec les collectivités siégeant à son Conseil d'administration (les villes de La Courneuve et d'Aubervilliers, l'EPT Plaine Commune, le Département de Seine-Saint-Denis) et son désir de développer la capacité de ses stagiaires à conduire des actions d'éducation artistique et culturelle encourage depuis plusieurs années l'établissement à proposer à la Ville de La Courneuve des projets de PEAC mobilisant ses stagiaires.

Relevant d'une maquette mise en œuvre pour la première fois à la rentrée 2021, ce dispositif a été expérimenté pour la première fois en 2022-2023.
Il poursuit les objectifs spécifiques suivants :

- Construire un programme de concert adapté à un public d'âge scolaire ;
- Concevoir et conduire des séances d'EAC en amont de ce concert, permettant de satisfaire les trois objectifs d'un dispositif d'éducation artistique et culturelle : rencontre avec des artistes, rencontre avec des œuvres, pratiquer et créer ;
- Travailler en lien avec des acteurs éducatifs sur un territoire (Education Nationale, Direction des Affaires Culturelles, etc.) ;
- Mettre ses compétences artistiques au service de son action territoriale.

En 2023-2024, ce dispositif pédagogique s'est enrichi d'un lien nouveau avec le cours « arrangement, écriture, orchestration » : les partitions ainsi produites ont permis de constituer le matériau pédagogique du « projet artistique de territoire ».

Le spectacle proposé le 9 février 2024, intitulé « Danzon le monde » a eu lieu à la salle de la « Comète » à La Courneuve, il a réuni 2 classes UPE2A et une classe spectatrice. 35 élèves ont participé à ce projet. A noter que 13 élèves étaient issus du dispositif UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants) ce qui a permis aux stagiaires de se familiariser avec des publics spécifiques.

Conçu comme un spectacle participatif, il a été développé avec le concours de la chorégraphe et danseuse contemporaine Dominique Rebaud. Cinq séances d'une durée de 1h30 à la Comète, les jeudis ou vendredis, du 9 novembre 2023 à 9 février 2024 centrées autour d'ateliers d'exploration du corps et du mouvement, en lien avec le langage musical ont permis de mener à bien la réalisation des tableaux du spectacle. Les séances ont été menées avec la participation musicale des stagiaires de 2e année de la formation professionnelle continue. A trois reprises, des ateliers de fabrication d'instruments, de chant et de percussions/percussions corporelles ont été proposés dans les classes.

## 3. Masterclasses

Le Pôle Sup'93 poursuit sa dynamique de montée en puissance des masterclasses et cherche dans ce cadre à développer les partenariats avec d'une part les autres établissements d'enseignement supérieur et d'autre part avec les structures de diffusion du territoire.
Au 2e semestre 2023-2024, sept masterclasses dans le domaine Classique et contemporain ont été proposées :

| **Violoncelle** | **Hautbois** | **Musique de chambre** | **Flûte traversière** | **Saxophone** | **Percussions** | **Cor** |
|---|---|---|---|---|---|---|
| Marie Leclercq | Christian Shmitt | Marie Ythier | Magali Mosnier | Sylvain Malézieux | Vassilena Serafimova | Jacques Deleplancque |
| 9 février | 11 février | 26 février | 4 mars | 25 avril | 29 avril | 3 mai |
| EMSD de Lille | Auditorium La Courneuve | Plateau 001 CRR Aubervilliers | CRD d'Aulnay-sous-Bois | Auditorium CRR Aubervilliers | Auditorium CRR Aubervilliers | Plateau 001 CRR Aubervilliers |
| 4étudiant·es concerné·es + 1 | 4 étudiant·es concerné·es | 5 étudiant·es concerné·es | 3 étudiant·es concerné·es | 4 étudiant·es concerné·es | 6 étudiant·es concerné·es | 4 étudiants concernés |

La masterclasse de violoncelle a été effectuée en partenariat avec l'EMSD de Lille. Les masterclasses de hautbois et de cor ont été effectuées en partenariat avec le CRR d'Aubervilliers Jack Ralite. La masterclasse de musique de chambre a été effectuée en partenariat avec Le Triton cette dernière a donné lieu à une restitution dans ce même lieu, en amont du concert de l'intervenante Marie Ythier.
Également au 2e semestre 2023-2024, 4 masterclasses dans le domaine Jazz et musiques improvisées ont été proposées dont les 10 étudiantes et étudiants du département jazz ont pu profiter :

| **Sabina Sciubba** | **Ben Van Gelder** | **Paloma Pradal** | **Flûte traversière** |
|---|---|---|---|
| 22 janvier | 25 janvier | 5 mars | 25 mars |
| Auditorium La Courneuve | Auditorium La Courneuve | Auditorium La Courneuve | Auditorium La Courneuve |

La masterclasse avec Régis Huby est également le fruit d'un partenariat avec Le Triton et a donné lieu à une restitution dans la petite salle du Triton, le 29 mars.

Au 1er semestre 2024-2025 six masterclasses ont été réalisées, tous départements confondus :

| **Jazz** | **Musique de chambre (musique indienne, 1e partie)** | **Chant** | **Saxhorn** | **Contrebasse** |
|---|---|---|---|---|
| Robert Mitchell | Rishab Prasanna | Nicole Car | Jean Daufresne | Charlotte Testu |
| 17 octobre | 17 octobre | 29 & 30 octobre | 14 novembre | 7 décembre |
| Plateau 001 CRR Aubervilliers | CRR Aubervilliers | Auditorium CRR Aubervilliers | Auditorium CRR Aubervilliers | Auditorium CRR Aubervilliers |
| 13 étudiant·es concerné·es | 4 étudiant·es c oncerné·es | 7 étudiant·es concerné·es | 1 étudiant·e concerné·e + 7 étudiant·es du CNSMdP | 4 étudiant·es concerné·es |

La masterclasse de musique indienne a été organisée en partenariat avec l'ensemble Variances, tandis que la masterclasse de saxhorn s'est tenue en collaboration avec le CNSMDP. Par ailleurs, une seconde masterclasse, animée par Robert Mitchell, a également été organisée en partenariat avec le CNSMDP. Cette session, qui fait suite à une première en 2022, s'inscrit dans le cadre de la collaboration fructueuse avec la Guildhall School of Music and Drame de Londres.





## 4. Rencontres et tables rondes

Le Pôle Sup'93 était présent au Salon des formations et métiers artistiques (SFMA) les 12 et 13 octobre 2024. Ce fut à nouveau l'occasion de présenter les cursus et actions du Pôle à des étudiant·es intéressé·es, candidat·es (et publics) potentiels et d'autre part d'échanger avec les autres établissements supérieurs d'enseignement artistique et les représentants du Ministère de la Culture présents sur ce stand dédié.

Les UE d'environnement professionnel des maquettes DNSPM et DE ont été redéfinies depuis la rentrée 2018 pour qu'elles soient l'occasion de favoriser les rencontres entre les étudiantes et étudiants et les acteurs du champ professionnel (artistes, programmateurs, producteurs, agents, etc.) Cette ambition se réalise notamment dans l'organisation de « rencontres professionnelles » ou de tables-rondes.

Dans le cadre du partenariat avec La Pop, les étudiant·es du Pôle Sup'93 classique à contemporain ont bénéficié une nouvelle fois le 11 janvier 2024 d'une table-ronde avec les responsables et programmateurs de quatre grandes structures de création et de diffusion d'Île-de-France, ce qui leur a permis de mieux saisir les attentes et la manière dont ces derniers travaillent auprès des artistes au sein de leurs structures respectives (avec chacune leur projet singulier) et les stratégies de valorisation qu'il semble en conséquence opportun d'adopter.

**Participant·e·s :**

**Ninon Leclère**, co-directrice du Théâtre Silvia Monfort

**Bernadette Dodin**, directrice du Pôle Sup'93 et
**Laura Pardonnet** Secrétaire générale de La Pop, modératrices

**Olivier Michel**, directeur de La Pop

**Anouchka Charbey**, directrice du Théâtre de Vanves

**Johann Le Bihan**, responsable de projets musique au CENTQUATRE et programmateur musique Théâtre 71 (Scène Nationale) à Malakoff

**Elaine Méric**, co-directrice de la vie brève - Théâtre de l'Aquarium

Les échanges ont porté sur la manière dont chaque direction de structure procède au repérage des artistes et à sa programmation ainsi que sur la constitution des dossiers pour répondre à des appels à projets ciblés.

# II. Parcours du spectateur

Le Pôle Sup'93 invite ses étudiant·es à assister à des représentations de spectacles ou des concerts produits par des lieux de diffusion et de création emblématiques d'Île-de-France afin de leur permettre de concevoir des projets artistiques personnels singuliers et de leur faire prendre conscience des multiples voies de professionnalisation qu'un musicien-interprète peut embrasser.

Ce parcours du spectateur comprend 2 spectacle (en gras ci-dessous) où la participation de toutes et tous est requise et 2 autres spectacles au choix :

- *Hypertemps de Clément Edouard, 14 novembre 2024 au Théâtre de Vanves*
- ***Tomber sans bruit d'Élise Dabrowski, 17 décembre 2024 à La Pop***
- *Titre à venir du Festival Bruit, janvier/février 2025 au Théâtre de l'Aquarium*
- *Privé SVP de Clotilde Hesme et Maud Lübeck, 12 février 2025 au Théâtre 14 (hors les murs du 104, dans le cadre du festival Les Singulières)*
- *Dans le cerveau de Maurice Ravel, 8 avril 2025 au Théâtre Silvia Monfort*
- ***Epopées imaginaires de Mathilde Rance, fin avril 2025 (date à confirmer) à La Pop.***

Ces spectacles sont suivis par une rencontre avec les artistes ou un bord de plateau.

Ce sont en tout près de 50 invitations qui ont été ainsi offertes par le Pôle Sup'93 aux étudiant·es et personnels de l'équipe permanente (assurant l'accueil et l'encadrement des étudiantes et étudiants lors des manifestations).





# III. Mises en situations professionnelles

Le Pôle Sup'93 se démarque par sa conviction qu'on ne peut former des artistes-interprètes sans les mettre en situation de jeu, dans des situations artistiques les plus variées et stimulantes possibles. La participation à ces projets est prévue par les maquettes des diplômes.
Le Pôle Sup'93 assume, dans ce cadre, un engagement en faveur de la création et de la pluridisciplinarité. Cet engagement ne fait pas oublier l'importance des répertoires.

Ces préoccupations induisent la définition des projets artistiques dans lesquels le Pôle Sup'93, chaque année, investit ses étudiant·es. Ce travail est alimenté par les suggestions faites par les chargé·es d'enseignement et par les étudiant·es, dans les réponses qu'elles ou ils ont apportées dans le formulaire qui leur a été adressé à cet effet au printemps de chaque année universitaire.
Tous les projets ont par ailleurs été ajustés en fonction de la disponibilité des espaces mis à la disposition du Pôle Sup'93 par ses conservatoires partenaires et des tuteur·trices ou chef·fes d'orchestre, qui ne coïncident pas toujours.

Le Pôle Sup'93 met un point d'honneur à proposer à ses étudiant·es de nombreuses mises en situations professionnelles. Elles se répartissent en deux familles :

- les projets artistiques collectifs, généralement organisés sous forme de session de travail intensif, sont conclus par une restitution publique ;

- les ateliers d'expérimentation artistique adoptent une forme plus ouverte, assumant une dimension davantage tournée vers la « recherche » et sans nécessairement être conclus par une restitution.

Session d'orchestre #1 : *Music for 18 Musicians*, 28 avril 2024

Session d'orchestre #2 – Opéra : *The Medium* et *A Hand of Bridge*, 22 avril 2024

Session d'orchestre #3 : *The Fall of the House of Usher*, 5 novembre 2024

# A. Projets artistiques collectifs

Selon la circulaire interministérielle NOR : MCCD1109595C du 5 avril 2011, la mise en situation professionnelle est une expérience collective. Elle place l'étudiant·e dans une situation proche des conditions professionnelles d'exercice du métier, mais est organisée par l'établissement d'enseignement, à l'initiative de l'équipe pédagogique, dans ses locaux. Elle peut donner lieu à une présentation devant un public dans les locaux de l'établissement ou, tout en restant sous la responsabilité de celui-ci, dans les locaux d'un établissement de formation partenaire ou dans une structure professionnelle.

Dans le cadre d'un appel à projets du Musée du Louvre, les étudiants du Pôle Sup'93 ont participé le 2 février 2024, sous le tutorat de Charles Arden, au Campus Louvre-La Nocturne (voir partie Recherche).

**1. Sessions d'orchestre, d'ensembles et partenariats**

La pratique du répertoire pour ensemble ou orchestre dirigé occupe une place majeure dans les cursus DNSPM « Classique à contemporain ». Elle permet d'aborder un répertoire varié allant des grandes pages du répertoire symphonique patrimonial aux pièces les plus récentes.

En 2024, les étudiantes et étudiants du Pôle Sup'93 se sont investis dans trois sessions d'orchestre et deux projets d'ensemble. Certaines disciplines ont également eu l'opportunité de participer à trois projets en collaboration avec nos partenaires.

- **Sessions d'orchestre**

**2E SEMESTRE 2023-2024**

**Session d'orchestre #1 : *Music for 18 Musicians***

| Direction artistique | Programme | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Date | Lieu |
| **Nicolas SIMON, chef d'orchestre** | **Steve Reich, *Music for 18 Musicians*** | **19** | **28 avril** | **L'Embarcadère** |

**Session d'orchestre #2 – Opéra : *The Medium et A Hand of Bridge***

Le Pôle Sup'93 se distingue par son engagement à offrir à ses étudiant·es en chant des expériences professionnelles authentiques à travers la production d'un opéra par année universitaire. Cette initiative vise à immerger les étudiant·es dans des situations professionnelles réalistes, leur permettant ainsi de découvrir et maîtriser tous les aspects d'une production opératique.
Deux opéras contemporains, The Medium de Giancarlo Menotti et A Hand of Bridge de Samuel Barber ont impliqué la participation de 30 étudiantes et étudiants au printemps 2024. L'enseignante en chant Caroline Fèvre était à nouveau la tutrice. L'orchestre a été dirigé par Franck Villard et la mise en scène a été réalisée par Catherine Dune. Les chanteuses et chanteurs ont profité d'un coaching en diction anglaise en amont des répétitions.

| Direction | Programme | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Date | Lieu |
| **Franck VILLARD, chef d'orchestre<br>Catherine DUNE, metteuse en scène** | **Giancarlo Menotti, *The Medium*<br><br>Samuel Barber, *A Hand of Bridge*** | **28** | **22 avril** | **Auditorium CRR Aubervilliers** |





**1ER SEMESTRE 2024-2025**

**Session d'orchestre #3 : *The Fall of the House of Usher***

La première mondiale du ciné-concert La Chute de la Maison Usher (Jean Epstein) avec l'accompagnement musical issu de l'opéra The Fall of the House of Usher de Philip Glass, spécialement adapté pour l'occasion a eu lieu au 1er semestre 2024-2025. La direction d'orchestre a été assurée par Mélanie Levy-Thiébaut et le montage des partitions par Maureen Thiébaut. La représentation a eu lieu au cinéma L'Etoile de La Courneuve.

| Direction artistique | Programme | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Date | Lieu |
| **Mélanie Levy-Thiébaut** | ***The Fall of the House of Usher* de Philip Glass** | **12** | **5 novembre** | **Cinéma L'Etoile** |

- **Projets d'ensemble**

**2E SEMESTRE 2023-2024**

**Projet d'ensemble #1 : *Ensemble 1.7***

Dans le cadre de sa mission de diffusion des œuvres de compositrices et de son engagement pour la valorisation de la musique contemporaine, le Pôle Sup'93 a invité Georgia Spiropoulos à présenter son œuvre Ensemble 1.7, une œuvre expérimentale qui a offert aux étudiantes et étudiants une nouvelle perspective sur la conception de la musique. Ce projet a été initié par Frédérique Cambreling, enseignante de harpe et de musique de chambre.

| Tutrice | Programme | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Date | Lieu |
| **Frédérique Cambreling** | ***Ensemble 1.7* de Georgia Spiropoulos** | **7** | **7 février** | **Auditorium CRR Aubervilliers** |

**Projet d'ensemble #2 : *Ciné-concert Eveil musical***

Sur une proposition du Cinéma L'Étoile, un groupe d'étudiants a accompagné musicalement deux séances de cinéma destinées aux tout-petits. Frédérique Cambreling, tutrice du projet, a dirigé les étudiants dans une prestation mêlant interprétation et improvisation autour d'une sélection de cinq films d'animation. Toujours engagé sur le territoire et dans la transmission, ce projet illustre l'importance de l'éducation artistique et du lien entre musique et image pour éveiller les jeunes publics.

| Tutrice | Programme | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Date | Lieu |
| **Frédérique Cambreling** | **Ciné-concert Eveil musical** | **6** | **13 mars** | **Cinéma L'Etoile** |

- **Projet en partenariat**

## 2E SEMESTRE 2023-2024

### Projet en partenariat #1 : *Berliner Requiem* avec L'Ensemble Intercontemporain

Le 2 avril, six étudiants en percussions ont participé au concert Berliner Requiem, interprétant The Children's Crusade de Benjamin Britten. Cet événement, en partenariat avec le CNSMDP, qui s'est tenu dans les locaux de la Maison de la Radio, a constitué une expérience artistique majeure pour les étudiants qui ont eu l'opportunité de se produire aux côtés d'un ensemble reconnu.

| Partenaires | Programme | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Date | Lieu |
| EIC<br>CNSMDP<br>CRR de Paris | *The Children's Crusade* | 6 | 2 avril | Auditorium de Radio France |

### Projet en partenariat #2 : *Mater Natura* avec l'ensemble 2E2M

Le projet Mater Natura, conçu en collaboration avec l'ensemble 2e2m et avec la participation des étudiants du PSPBB, a mobilisé 24 étudiants du Pôle Sup'93 autour d'un programme amorçant un dialogue entre la France et l'Amérique latine, avec en point d'orgue une création du compositeur franco-péruvien Juan Arroyo. Présentée pour la première fois le 17 juin au CRR d'Aubervilliers, l'œuvre a été reprise le 18 juin au Conservatoire Olivier Messiaen de Champigny-sur-Marne. La première représentation a été sous le patronage de l'Ambassade du Pérou, développant ainsi l'esprit de coopération internationale porté par ce projet.

Dans le prolongement de cette expérience, cinq étudiants du Pôle Sup'93 ont pu se rendre au Pérou pour participer au festival Experimenta, organisé à Lima en partenariat avec l'Université nationale de musique du Pérou dont l'invité principal était l'ensemble 2e2m. Cette initiative a permis de nouer des partenariats solides avec les institutions péruviennes, ouvrant la voie à de nouvelles collaborations prévues pour 2025-2026.

| Partenaires | Programme | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Date | Lieu |
| 2E2M<br>PSPBB<br>Université Nationale de Musique de Lima | *Mater Natura : de la France à l'Amérique latine* | 24 puis 6 | 17 et 18 juin<br>Lima : 28-30 juin | Auditorium<br>CRR Aubervilliers<br>Conservatoire<br>Olivier Messiaen<br>Festival Experimenta, Lima |

## 1ER SEMESTRE 2024-2025

### Projet en partenariat #3 : Donnerstag aus Licht avec l'ensemble Le Balcon

Le 26 octobre, 13 étudiants du Pôle Sup'93 ont participé à une représentation exceptionnelle de *Donnerstag aus Licht* de Karlheinz Stockhausen à la Philharmonie de Paris, aux côtés de l'ensemble Le Balcon et d'étudiants du CNSMDP. Première partie du cycle monumental *Licht*, cette œuvre mêle sons électroniques, voix et instruments acoustiques pour explorer des thématiques universelles comme la vie et la spiritualité. Pour les étudiants, cette immersion dans l'univers novateur de Stockhausen a été une expérience artistique unique, les confrontant à une musique exigeante et visionnaire.

| Partenaires | Programme | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Date | Lieu |
| Le Balcon<br>CNSMDP | *Donnerstag aus Licht* de Karlheinz Stockhausen | 13 | 16 octobre | Grande Salle Philharmonie |

### Le département Jazz et musiques improvisées a réalisé 4 concerts à La Courneuve :

- Au Café Citoyen, le 18 mars et le 14 mai
- A la Médiathèque Aimé Césaire, le 26 mars et le 30 avril.





### 2. Projets pluridisciplinaires

Organisés en partenariat avec des structures spécialisées dans les arts du cirque, du théâtre, de la danse, du cinéma ou de l'audiovisuel, ces projets permettent d'ouvrir les étudiant·es à des contextes de pratique musicale qui leur sont souvent moins familiers et à des ressources artistiques susceptibles d'inspirer le contenu de leur propre projet artistique.

## 2E SEMESTRE 2023-2024

### Atelier Labo-Danses #1 – Traditions et modernités :

| Tuteur | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|
| | | Date | Lieu |
| Dominique Rebaud | 9 | 16 février | Centre Culturel Houdremont |

### Atelier Labo-Danses #2 – Traditions et modernités :

| Tuteur | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|
| | | Date | Lieu |
| Dominique Rebaud | 7 | 12 avril | Centre Culturel Houdremont |

Pendant les deux ateliers, les étudiant·es en DNSPM 3 ont été amenés à créer leur propre proposition artistique à partir de danses traditionnelles des quatre coins du monde. En 2024, l'atelier a eu lieu au Centre Culturel Houdremont à La Courneuve. Ce partenariat territorial est désormais pérennisé pour les années à venir.

### Jeux Sonores

| Tutrice | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|
| | | Date | Lieu |
| Carmen Lefrançois | 22 | 13 avril | Laboratoires d'Aubervilliers |

Le projet Jeux Sonores, porté par une équipe composée de Sébastien Roux, Diane Blondeau, Clément Canonne, Clément Lebrun, Florian Leduc et Aymeric Stamm, a réuni 22 étudiants du Pôle Sup'93 autour de la mise en espace et en mouvement de la prestation musicale. Présenté le 13 avril aux Laboratoires d'Aubervilliers, ce projet visait à explorer des interactions nouvelles entre musique, corps et scénographie. Les étudiants ont été amenés à repenser leur instrument de musique comme un véritable partenaire de jeu, participant activement à des jeux sonores collectifs et compétitifs.

## 1ER SEMESTRE 2024-2025

### Atelier « Son – Corps » (en partenariat avec l'Académie Fratellini) :

| Tutrice | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|
| | | Date | Lieu |
| Anna Rodriguez | 16 | 22 & 23 novembre | Académie Fratellini |

Quand un chorégraphe ou metteur en scène rencontre un musicien, il ne cherche pas seulement à établir une relation d'entente mais aussi, à partager une collaboration artistique à travers sa force de proposition et la singularité de sa présence sur scène. C'est cette qualité de présence de l'artiste-musicien que l'atelier « Son·Corps » aspire spécifiquement à travailler.

Jouissant d'une autonomie en propre, cet atelier est compris comme un « prologue » préparatoire au projet « musique & arts du cirque » réalisé en 2024 et 2025 en partenariat avec l'Académie Fratellini. Il permet aux étudiant·es inscrit·es en cursus DNSPM de transférer sur un terrain artistique et scénique certains des travaux corporels conduits en cours de Technique Alexander, de Yoga et/ou d'Ergonomie et transmission du geste musical.

**Fratellini Circus Tous x Sara Llorca (en partenariat avec l'Académie Fratellini)**

| Metteuse en piste | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|
| | | Date | Lieu |
| **Sara Llorca<br>Bruno Perbost (tuteur)** | **5** | **18-20 décembre** | **Théâtre du Fil de l'Eau** |

Ce projet, qui s'appuie sur les matériaux proposés par les étudiant·es et leur tuteur, permet de réunir des étudiant·es du Pôle Sup'93 et des apprentie·es de l'Académie Fratellini. Deux autres ateliers, pour le département classique et jazz sont prévus en début 2025.

Tou·te·s les étudiant·es du Pôle Sup'93 participant à ce projet « Musique & Arts du cirque » ont assisté, en amont, à l'atelier « Son / Corps » conduit par Anna Rodriguez.

**S'inventer. Laboratoire théâtral et musical**

| Tuteur·trices | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|
| | | Date | Lieu |
| **Frédéric Stochl<br>Elsa Marquet-Lienhart<br>Jean-Christophe Deleforge** | **12** | **25 octobre** | **Auditorium –<br>CRR Aubervilliers** |

Ce « laboratoire théâtral et musical » a réuni des étudiants en DNSPM et les stagiaires en Formation Continue au DE de professeur de musique. Il a poursuivi trois objectifs principaux :

- Construire une forme artistique en autonomie dirigée de 45 minutes à 1h15 ;
- Prendre conscience de l'ensemble des éléments artistiques qui mènent à la création : pratique instrumentale et théâtrale, improvisations, expérimentations, etc.
- Découvrir des outils pratiques : exercices d'échauffements corporels, exercices d'improvisation théâtrale, perception dramaturgique d'un espace imaginaire, etc.

**3. Musique de chambre**

La pratique de la musique de chambre occupe une position clé dans les cursus DNSPM « Classique à contemporain » au Pôle Sup'93. Chaque semestre, entre 15 et 20 groupes d'étudiants travaillent sur un répertoire adapté à leur effectif, qu'ils présentent à deux occasions : d'abord dans le cadre des marathons de musique de chambre, puis lors de concerts scolaires ou tout public.

Ces restitutions sont conçues pour atteindre des publics éloignés des « musiques de tradition savante ». Elles s'inscrivent pleinement dans une démarche d'ouverture culturelle, plaçant le Pôle Sup'93 comme un acteur engagé dans les dynamiques territoriales et les politiques culturelles locales. Parallèlement, elles participent à la formation des étudiants aux enjeux de l'action culturelle et de la médiation.

Depuis 2023-2024, une nouvelle initiative vise à renforcer cette démarche de rapprochement avec les publics. Des représentations scolaires ont été instaurées en collaboration avec le CRR d'Aubervilliers et le CRD d'Aulnay-sous-Bois, permettant aux étudiants de partager leur travail dans des cadres accessibles et pédagogiques.

**1er semestre 2023-2024 :** Le premier semestre s'est conclu par une série de concerts scolaires :

- Le 11 janvier : trois séances au CRR d'Aubervilliers,
- Le 22 janvier : trois séances au CRD d'Aulnay-sous-Bois.

Parallèlement, certains groupes de musique de chambre ont donné des concerts tout public à la Maison de la Citoyenneté et à la Médiathèque Aimé Césaire lors de la Journée de musique de chambre à La Courneuve, organisée par le Pôle Sup'93 le 18 janvier.

**2e semestre 2023-2024 :** Au second semestre, le Pôle Sup'93 a organisé :

- Deux concerts tout public : les 16 et 23 mai au CRR d'Aubervilliers
- Le Marathon de musique de chambre : le 4 avril.

**1er semestre 2024-2025**

- Le Marathon de musique de chambre a eu lieu le 28 novembre 2024
- Des concerts scolaires sont prévus en janvier 2025, en continuité avec les actions menées les années précédentes.





**4. Cartes-blanches aux étudiant·es**

Les « Cartes blanches » sont proposées aux étudiant·es du Pôle Sup'93 pour leur permettre de jouer, sur scène un répertoire de leur choix : programme soliste ou en petites formations, instrumentales et/ou vocales, avec ou sans piano. Elles sont ouvertes aux étudiant·es/stagiaires du Pôle Sup'93, en Formation Initiale comme en Formation Continue, quels que soient leurs domaines (classique à contemporain, jazz et musiques improvisées, etc.). Un·e étudiant·e du Pôle Sup'93 peut y proposer l'intervention d'une équipe artistique dont il ou elle est membre.

Les « Cartes blanches » ont lieu principalement à l'Auditorium du CRR93 – site Aubervilliers et sont désormais coordonnées par le BDE du Pôle qui assure l'organisation complète de ces soirées (salle, matériel, programme de salle) et centralise les propositions artistiques que lui adressent les étudiant·e·s.

Les membres du Bureau des étudiant·es (BDE) bénéficient de ce fait d'une réelle expérience de production et deviennent acteurs de la réussite des Cartes blanches.

Trois « Cartes blanches » étaient planifiées au cours du deuxième semestre 2023-2024 : 29 janvier, 12 mars et 13 mai et deux au premier semestre 2024-2025 : le 7 octobre et le 2 décembre.

# B. Ateliers d'expérimentation artistique

## 2E SEMESTRE 2022-2023

### « Parcours Musique Mixte » (en partenariat avec l'Ircam)

| Tuteur | Nombre d'étudiant·es concerné·es | Restitution | |
|---|---|---|---|
| | | Date | Lieu |
| Matteo Cesari | 2 | 5 avril | IRCAM |

Le Pôle Sup'93 s'emploie depuis son ouverture à former des musiciens·nes ouvert·es à l'actualité de la création et du spectacle vivant. Créé 40 ans plus tôt, l'Ircam valorise de son côté ses travaux de recherche musicale, sonore et scientifique en s'engageant dans la formation des jeunes compositeurs·trices ou interprètes. Il semblait donc évident que les deux structures aient noué depuis la création du Pôle Sup'93 un partenariat permettant à des étudiants·es du Pôle Sup'93 de découvrir et pratiquer des pièces du répertoire récent pour instrument et dispositif électroacoustique.

Le « Parcours Musique Mixte » est séquencé en deux phases, séparées par un point d'étape.

**Phase 1 : l'atelier de l'instrumentiste en musique mixte**

Parce que les partitions de musique contemporaine mobilisent le plus souvent des systèmes de notation et des virtuosités instrumentales spécifiques, les pièces mixtes nécessitent de l'instrumentiste un travail qui l'est tout autant, et qui ne peut pas toujours s'appuyer sur des savoirs et des savoir-faire déjà construits. La singularité du travail de l'instrumentiste tient aussi au fait que trois acteurs contribuent à l'interprétation de la pièce : l'instrumentiste, le ou la réalisateur·trice en informatique musicale (RIM) et l'ingénieur·e du son. Comment collaborer avec ces professionnel·les en leur présence ? Et surtout, comment préparer et travailler la partition en leur absence ?
Pour aborder et répondre à ces questions, cette phase 1 est ainsi découpée :

- 2 séances individuelles d'analyse du matériel (partition), développement d'une stratégie de travail et déchiffrage instrumental au Pôle Sup'93 auprès de Matteo Cesari (l'une sans instrument, l'autre avec) ;
- Un temps de découverte de l'Ircam et de première expérimentation du dispositif de jeu mixte avec électronique ;
- 3 séances de travail à l'Ircam sur le programme, avec Matteo Cesari, Simone Conforti et Sébastien Naves.

Transition / point d'étape : maîtriser sa pièce
Deux jours en studio à l'IRCAM permettent à chaque musicien·ne :

- De « filer » sa pièce, du début à la fin, de manière maîtrisée ;
- D'enregistrer ce filage, comme dans une situation de captation « live ».

**Phase 2 : l'instrumentiste, meneur du travail de musique de chambre avec le RIM et l'ingénieur du son**

Entretenant avec la pièce un rapport autonome et maîtrisé, chaque musicien·ne peut désormais occuper un rôle de chef de file dans le travail collectif qu'il ou elle est appelé·e à conduire avec son ou sa RIM (pour cette séquence il s'agira d'un RIM-stagiaire à l'Ircam dans le cadre de l'Académie de juin) et son ingénieur·e du son : il fait des choix en conscience et sait les partager pour faire, avec ses partenaires, œuvre de « musique de chambre ». Des temps de travail spécifiques à trois, identifiés au sein de deux semaines dédiées à ces derniers, permettent de poursuivre ces objectifs.
Chacun des instrumentistes / RIM / ingénieur·e du son propose le résultat de son travail au cours d'un concert qui a eu lieu dans les locaux de l'Ircam.

Deux étudiants en cursus DNSPM « Classique à contemporain » qui s'étaient portés candidats, par le biais de la fiche de souhaits « The Student's Jukebox » ont pu découvrir le parcours en 2023-2024. Le programme a été composé à partir des propositions de Claudia Scroccaro et Grégoire Lorieux, réalisateurs en informatique musicale et chargés d'enseignement à l'IRCAM. Le travail des étudiantes et étudiants au Pôle Sup'93 est accompagné par le flûtiste Matteo Cesari qui endosse le rôle de tuteur sur l'intégralité du Parcours.

**Commencé à l'automne 2023, le « Parcours musique mixte » se déploie sur 2 semestres il s'est achevé en avril 2024.**





# C. Stages / cursus DNSPM

Dans le cadre des partenariats qu'il noue avec des lieux de diffusion, des orchestres, des structures de création, des festivals, etc., le Pôle peut être amené à proposer aux étudiants des terrains de stage de pratique artistique.
Les maquettes de cursus DNSPM prévoient que chaque étudiant·e valide deux stages et/ou mises en situation professionnelle. La circulaire interministérielle NOR : MCCD1109595C du 5 avril 2011 distingue deux types de stages :

- Les « stages de pratique artistique », qui permettent aux étudiant·es de participer au travail artistique de la structure d'accueil ;
- Les « stages d'immersion professionnelle », qui permettent à l'étudiant·e de mieux connaître son futur univers professionnel, dans les dimensions autres que l'interprétation artistique, telles que la médiation, les relations avec les publics, l'organisation de la production, la diffusion, la facture instrumentale, les dimensions techniques et techni-co-artistiques.

### 1. Stages de pratique artistique jazz

Cette année a marqué la poursuite des réalisations de stages de pratique artistique par des étudiants en jazz, résultat d'un partenariat avec l'association Grands Formats. Au total, 9 étudiants en cursus jazz ont participé à des résidences auprès de structures partenaires, conduisant à 4 restitutions sur différentes scènes musicales de la région parisienne.

| Responsable | Programme | Nombre d'étudiant·es concer-né·es | Restitution | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Dates | Lieu |
| Alexandre Herer | ONZE HEURES ONZE | 2 | 22 décembre 2023 | Petite Halle (Paris 19e) |
| Stéphane Payen | IN'N OUT | 5 | 5 février 2024 | Studio de L'Ermitage (Paris, 20e) |
| Fred Pallem | LE SACRE DU TYMPAN | 2 | 11 février 2024<br>12 février 2024 | Café de la danse (Paris 11e) |

### 2. Stages de pratique artistique classique à contemporain

En partenariat avec l'Orchestre National d'Île-de-France :

| Direction | Programme | Nombre d'étudiant·es concer-né·es | Restitution | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Dates | Lieu |
| Emmanuel Tjeknavorian | « *Bal à Vienne – Valses, polkas et autres surprises…* »<br>- *Le Beau Danube Bleu*, Johann Strauss<br>- *Marche de Radetsky et autres valses*, Johann Strauss<br>- *Delirien Walzer*, Josef Strauss | 6 | 8 décembre 2023<br>12 décembre 2023<br>16 décembre 2023 | Théâtre André Malraux, Rueil-Malmaison<br>Philharmonie de Paris<br>Pôle culturel La Lanterne, Rambouillet |
| Case Scaglione | « *Nouveaux mondes* »<br>- Antonín Dvořák<br>*Symphonie n°9*<br>« *Du Nouveau Monde* » | 3 | 23 janvier 2024<br>25 janvier 2024 | Philharmonie de Paris<br>Théâtre Sénart, Lieusaint |
| Alevtina Ioffe | « *Oiseau de feu* »<br>- Igor Stravinsky<br>*L'Oiseau de feu* | 1 | 10 mars 2024<br>12 mars 2024 | Théâtre Romain Rolland, Villejuif<br>Philharmonie de Paris |
| Case Scaglione | « *Les Immortels* »<br>- Dimitri Chostakovitch<br>*Symphonie n°5* | 1 | 23 mars 2024<br>25 mars 2024 | Philharmonie de Paris<br>Centre des Arts, Enghien-les-Bains |

Les étudiants et étudiantes participant à ces séries d'orchestre ont été sélectionnés sur audition.
Les stages ont concerné des étudiants des classes de cordes, harpe et percussions.

Depuis l'année 2024, une seule audition centralisée en début d'année (octobre) permet de sélectionner les étudiants et étudiantes admis à participer à ces mises en situation professionnelles. Ils sont ensuite répartis, le cas échéant, par les tuteurs et les chefs de pupitres vers les programmations les plus pertinentes au regard de l'observation effectuée lors de leur audition.

Immersion Professionnelle :

| Responsable | Structure partenaire | Nombre d'étudiant·es concer-né·es | Restitution | |
|---|---|---|---|---|
| | | | Dates | Lieu |
| Pascale Jeandroz | CNSMDP | 5 | 12 janvier 2024 | Conservatoire de Paris, salle Rémy-Pflimlin |
| Charlotte Ginot-Slacik | ORCHESTRE FRANÇAIS DES JEUNES | 4 | **16 août 2024** - Concert à l'Opéra de Vichy (Auvergne-Rhône-Alpes)<br>**18 août 2024** - Concert d'ouverture du Festival Berlioz de La Côte-Saint-André (Auvergne-Rhône-Alpes)<br>**27 août 2024** - Concert la Saline royale d'Arc-et-Senans (Doubs – France)<br>**28 août 2024** - Concert au Festival Berlioz de La Côte-Saint-André (Auvergne-Rhône-Alpes)<br>**30 août 2024** - Concert à l'Elbphilharmonie de Hambourg (Allemagne)<br>**10 décembre 2024** - Concert à l'Opéra de Dijon (Bourgogne-Franche-Comté)<br>**11 décembre 2024** - Concert à la Philharmonie de Paris<br>**13 décembre 2024** - Concert au Forum am Schlosspark de Ludwigsburg (Allemagne) | |
| Boris Moine | *INSTITUT NATIONAL DES JEUNES AVEUGLES* | 1 | **23 mars 2024**, dans la salle de spectacle du !POC! Scène artistique d'Alfortville - Pôle Culturel – Parvis des Arts -94140 Alfortville ;<br>**25 mars 2024**, dans la Grande Salle Pierre Boulez -Cité de la Musique -Philharmonie de Paris, 221 avenue Jean-Jaurès -75019 Paris. | |
| Isabelle Boureau-Post | *COCAF* | 1 | **23 mai 2024**, dans la Cathédrale Saint-Louis des Invalides, Hôtel National des Invalides - 129 rue de Grenelle Hôtel National des Invalides - Paris 7e | |





# D. Stages / cursus DE

## 1. Stages d'observation

En avant-dernière année de Formation Initiale du DE, les étudiants et les étudiantes sont tenus de réaliser un stage d'observation dans un conservatoire public essentiellement de la région Ile-de-France pour comprendre comment fonctionne ce type d'établissement, identifier ses missions (et la manière dont il les met en œuvre), saisir les modalités de structuration pédagogique, etc.

18 conventions de stage ont été établies pour encadrer des stages de ce type devant s'achever en 2024. 50 % des stages ont eu lieu dans le département de Seine-Saint-Denis, 28 % dans le département des Hauts-de-Seine ; les autres stages étant répartis sur deux autres départements de l'Ile-de-France (Seine-et-Marne et Val d'Oise) et un en province.

Liste des conservatoires ayant accueilli un ou plusieurs étudiants ou étudiantes du Pôle Sup'93 pour un stage d'observation achevé en 2024 :

| Département | Conservatoire | Nombre d'étudiant·es concerné·es |
|---|---|---|
| 92 | CRR Boulogne-Billancourt | 1 |
| | CRI Châtenay-Malabry | 1 |
| | CRD Gennevilliers | 2 |
| | CRD Issy-les-Moulineaux | 1 |
| 93 | CRR 93 Aubervilliers | 4 |
| | CRD Aulnay-sous-Bois | 2 |
| | CRC Drancy | 1 |
| | CRC Les Lilas | 1 |
| | CRC Saint-Denis | 1 |
| 94 | CRI Gentilly | 1 |
| | CRR Saint-Maur | 1 |
| 95 | CRD Argenteuil | 1 |
| 35 | CRR Rennes | 1 |

## 2. Stages de mise en situation professionnelle (tutorat)

En dernière année de Formation Initiale ou Continue au DE, les étudiants et étudiantes FI et les stagiaires FC sont tenus de réaliser un stage de tutorat leur permettant d'être mis en situation d'enseignement sous la responsabilité du professeur de la classe, tuteur ou tutrice de l'étudiant/étudiante FI ou stagiaire FC.

15 étudiants/étudiantes FI et 9 stagiaires FC ont achevé en 2024 un stage de tutorat dans un conservatoire de la région IDF. Trois d'entre eux ont suivi leur stage simultanément sur les 2 conservatoires parisiens où enseigne leur tuteur/tutrice.
Avec 74 % des stages, les conservatoires parisiens confirment, comme chaque année, leur attractivité pour des étudiants/étudiantes FI ou des stagiaires FC habitant Paris et/ou fortement dépendants des transports en commun. Les 3 autres départements franciliens (Hauts-de-Seine, Seine-Saint-Denis, Seine-et-Marne) se partagent les 7 autres stages, 57 % d'entre eux se déroulant dans le 93.

Liste des conservatoires ayant accueilli un ou plusieurs étudiants-étudiantes FI / stagiaires FC du Pôle Sup'93 pour un stage de tutorat achevé en 2024 :

| Département | Conservatoire | Nombre d'étudiant·es FI et stagiaires FC concer-né·es |
|---|---|---|
| 75 | CMA Paris | 20 |
| 92 | CRI Châtenay-Malabry | 1 |
| | CRD Gennevilliers | 1 |
| 93 | CRD Aulnay-sous-Bois | 1 |
| | CRD Montreuil | 1 |
| | CRD Pantin | 1 |
| | CMMD Pierre-fitte-sur-Seine | 1 |
| 94 | CRR Saint-Maur-des-Fossés | 1 |

# RECHERCHE 2024

Photo : Diego Alorda-Zelada/Pôle Sup'93

# I. Charte pluriannuelle de la recherche pédagogique (2024-2027)

La Charte pluriannuelle de la recherche pédagogique (2024-2027) du Pôle Sup'93, approuvée en Conseil Pédagogique et Scientifique, puis en Conseil d'Administration, valorise les actions de recherche déjà menées activement par l'établissement, elle soutient et encourage leur développement en consolidant quatre axes essentiels qui ont été choisis car ils correspondent aux grands objectifs de l'établissement et de son projet, en concordance avec les priorités du Ministère de la Culture.

Le Pôle Sup'93, par l'action coordonnée de sa direction et du conseiller TRP (travail de recherche pédagogique), œuvre pour que chacun des grands axes irrigue les parcours de formation et les contenus pédagogiques de chaque cours et action. Ces axes ont pour vertu de faire converger les enseignements et de fédérer l'équipe enseignante autour de questions transversales qui font écho à des besoins qu'auront les étudiants et étudiantes tout au long de leur future vie professionnelle.

**Axe 1 : La place de « l'Inter- »**
L'Inter- est entendu dans la double acception de l'inter-disciplinaire et de l'inter-métier en lien avec la construction des cursus du Pôle Sup'93 (DNSPM, DE et leurs liens notamment assis sur une année socle commune). Pour les cursus, ce travail d'enrichissement interdisciplinaire par la recherche est aussi bien bénéfique pour chacun des cours que pour les liens au sein des EC et entre eux, au sein des UE et entre elles. Il vise à déployer une pratique inter-métier, qui favorisera l'insertion professionnelle des apprenantes et apprenants.
Le cursus DNSPM étant construit en complémentarité et en concordance avec le Département de Musique de l'Université de Paris 8, il est bâti dans la maquette du DNSPM présentée pour la reconnaissance au grade de Licence, de manière à apporter aux étudiants et étudiantes les connaissances scientifiques (musicologiques) dispensées à l'Université, mais en particulier afin de les mobiliser dans leur apprentissage au sein du Pôle et dans leur pratique d'interprète.

Les liens entre les enseignements en DNSPM et DE font également l'objet de réalisations transversales spécifiques : la Grille d'analyse de séances demande à chaque apprenant et apprenante en cursus DE de s'appuyer sur les enseignements suivants :

| | | |
|---|---|---|
| **UE2/S3 : Construire et organiser sa réflexion pédagogique** | Modèles et théories pédagogiques | Méthodes actives - des outils pour enseigner |
| | | Sensibilisation à la méthode Jaques-Dalcroze |
| | Didactique générale | Pédagogie musicale et neurosciences |
| | | Ergonomie et pédagogie du geste instrumental |
| | Structure et analyse de cours | Structurer et analyser son cours |

Ceci afin de pouvoir satisfaire les objectifs spécifiques suivants :

- Etablir les critères et indicateurs permettant de concevoir et évaluer un cours en conservatoire, dans sa discipline ;
- Formaliser ces critères et indicateurs dans une grille susceptible d'être utilisée lors du stage de tutorat ;
- Rendre opérationnels les attendus du référentiel d'activités professionnelles du DE de professeur de musique – et notamment de sa deuxième partie (« Mettre en œuvre un projet pédagogique »).

Les connaissances acquises lors des cours, ateliers, séminaires au Pôle Sup'93 et au-delà sont également mobilisées dans les autres grandes étapes et réalisations demandées par le Cursus DE : dossier didactique, stage, projet artistique à vocation pédagogique, travail de recherche pédagogique. Chacune de ces réalisations implique et exige une démarche de recherche à la fois artistique et scientifique (le TRP menant à la rédaction d'un mémoire dans les formes universitaires).

L'année 2024 aura permis de continuer à nourrir les questionnements et les ressources communes, en reliant des enseignements entre eux ainsi qu'avec les évaluations et réalisations.

**Axe 2 : Inclusion, Handicap**
Le Pôle Sup'93 a coorganisé du 16 au 20 janvier 2024, un grand **Colloque** intitulé **« Handicap, en scène ! »** et sous-titré « Enseignements artistiques, recherche et création - Innovations pédagogiques dans les établissements d'enseignement supérieur » en partenariat avec le Conservatoire national supérieur d'art dramatique-PSL (CNSAD-PSL), le Conservatoire national supérieur de musique et de danse de Paris (CNSMDP), le Pôle supérieur Paris Boulogne-Billancourt (PSPBB), le Conservatoire à rayonnement régional (CRR) de Paris et Sorbonne Université .

La préparation de ce colloque, sa réalisation, et les échanges noués et entretenus depuis ont œuvré à la formation des membres du Pôle Sup'93. Des échanges et séances de travail ont en particulier été menées avec l'INSEI (Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive, ex-INSHEA) pour enrichir la formation des apprenantes et apprenants en ce domaine. Il est à noter que l'INSEI (ex-INSHEA) et le Pôle Sup'93 avaient pu nouer des liens privilégiés en tant que membres associés de la ComUE Université Paris Lumières. Ces liens comme bien d'autres dans le domaine de la recherche ont pleinement vocation à perdurer et s'accroître par le biais de la constitution prochaine de la nouvelle alliance d'établissements via une convention de coordination territoriale, alliance dont le Pôle Sup'93 est un des membres fondateurs.

**Axe 3 : Désinvisibilisation des compositrices**
Le Pôle Sup'93 est engagé pour l'égalité des chances et des droits culturels, y œuvrant notamment par la promotion de la mixité. Le projet et grand axe de recherche consacré à la Désinvisibilisation des compositrices permet de coordonner et d'encourager ces actions, dans les pratiques et actions de l'établissement au jour le jour aussi bien que via de grands événements.
Cet axe de recherche s'appuie sur toute la richesse pluridisciplinaire des savoirs, en mettant en relation les étudiantes, étudiants, enseignantes et enseignants du Pôle Sup'93 avec des chercheuses et chercheurs pour étudier la manière dont les œuvres des compositrices ont pu être invisibilisées, et en vue de les désinvisibiliser. **La Journée d'Études Artistiques organisée le 8 mars 2024** a confirmé que ce grand axe permettait un travail tout au long de l'année, faisant collaborer artistes, enseignants et universitaires. Ces travaux ont été menés avec des musicologues du Département Musique de l'Université de Paris 8 (partenaire scientifique privilégié du Pôle Sup'93 en raison du conventionnement existant ainsi que pour le rayonnement territorial en Seine-Saint-Denis) .
Les accomplissements de cette Journée d'Études Artistiques et les actions qu'elle a pu catalyser, en amont et en aval, ont mené à inscrire cet axe de recherche de manière pérenne en concertation avec le Conseil Pédagogique et Scientifique, les membres du Pôle Sup'93 et ses partenaires pour veiller à enrichir les programmes des cursus, concours, auditions, projets d'œuvres et de parcours de compositrices. Cette première Journée d'Études Artistiques organisée en 2024 s'élargira aux dimensions d'un Colloque pluriannuel, réunissant d'ores et déjà dans son Comité Scientifique pour 2025 : les Universités de Grenoble-Alpes, de Lorraine, Paris-Sorbonne et la Bibliothèque nationale de France.
Ce projet a obtenu le soutien du Dispositif REVES (Recherche et valorisation dans les écoles supérieures du spectacle vivant) du Ministère de la Culture.

**Axe 4 : Pédagogie Collective (par projets et de groupe)**
L'enseignement simultané à plusieurs élèves est une réalité incontournable dans les conservatoires. Le Pôle Sup'93 souhaite en faire une source d'épanouissement (pour les apprenantes et apprenants aussi bien que pour les enseignantes et enseignants). Cette réalité polymorphe apparaît trop souvent mal définie dans les esprits, par une série de termes et de concepts qui sont de surcroît polysémiques (pédagogies collectives, de groupe, par projets). La recherche est à ce titre nécessaire, et ainsi menée au Pôle Sup'93, via différents enseignements de ses cursus, dans la préparation à l'épreuve pédagogique à l'issue du stage de tutorat en DE, et par la participation riche et active à la Biennale de Piano Collectif organisée à Saint-Denis.

Le Pôle Sup'93 a ainsi été une force motrice de la **Biennale du Piano collectif du 25 au 28 janvier 2024** via la participation aux concerts (avec un travail de recherche et de médiation autour des thématiques choisies, soit les JO DE PARIS 1900, 1924, 2024 et La Belle-Époque), la participation des étudiantes pianistes du Pôle Sup'93 à la matinée de rencontres professionnelles et par l'organisation d'un Atelier de Travail intitulé « L'enseignement en collectif, réflexions pédagogiques » avec la participation des apprenantes et apprenants en Méthodologie du Cursus DE. Cet atelier a donné lieu à une restitution collective en fin d'après-midi et à un retravail d'approfondissement et de conceptualisation sous forme d'article scientifique publié dans le **Journal de la Biennale, numéro 8** (juin 2024) .
Le conseiller pédagogique recherche du Pôle Sup'93 avait déjà publié un article dans cette parution en 2022, consacré à **« La recherche en partage pour le piano en collectif »** .

# II. Événements, Restitutions et Groupes de Travail

## A. Campus Louvre, la nocturne

Le vendredi 2 février 2024, sept étudiant·es ont participé à une nocturne spéciale au Musée du Louvre, de 19h à 21h30, dans le cadre du projet « Campus Louvre ». Ce projet donne carte blanche (après acceptation d'un projet présenté pour sélection) pour des actions de médiation des œuvres en lien avec le champ d'expertise des étudiants. Le Pôle Sup'93 a donc choisi d'inviter les étudiant·es à faire dialoguer la peinture et la musique sur le thème de la place des femmes dans les arts. En déambulant dans les salles du musée, le public a ainsi eu l'occasion de rencontrer chaque musicien·ne qui présentait une œuvre en lien avec une prestation musicale (en expliquant les relations historiques, chronologiques, stylistiques, les images, lieux, objets, etc.) permettant ainsi une double prestation artistique et de médiation.

Ce thème choisi par le Pôle Sup'93 : « Peinture & Musique : Résonances au Féminin » s'inscrit ainsi pleinement dans l'axe prioritaire de l'établissement consacré à la Désinvisibilisation, permettant d'étudier la place des femmes créatrices et les représentations des personnages féminins dans l'histoire de l'art et de la musique. Les médiations-performances ont choisi des œuvres musicales de compositrices, résonnant avec des œuvres des collections du Louvre réalisées en priorité par des femmes et qui questionnent la place des femmes dans l'histoire de l'art. Ces résonnances interrogent ainsi la présence des créatrices, dans les musées comme les salles de concert ; le type d'œuvres auxquelles elles sont associées, voire reléguées ; et comment elles sont représentées (divinité, musée, objet, pécheresse, femme puissante, etc.).

A partir des œuvres du Louvre, les étudiant·es ont été accompagné·es dans la construction de leur médiation, alliant discours et performance musicale. Ils ont ainsi pu définir un lien entre œuvre visuelle et musicale, en choisissant une pièce de compositrice (pièce arrangée si besoin pour leur instrument), ce projet leur permettant de développer leurs compétences techniques et leur créativité au contact d'autres arts .

## B. JAM - SFAM

Le Pôle Sup'93 a co-organisé les Journées d'Analyse Musicale (JAM) 2024, avec la Société Française d'Analyse Musicale (SFAM) et l'Université Paris 8 sur le thème « Musique et nature : analyse et création ».
Cette édition 2024 s'est déroulée sur deux journées. Le vendredi 22 novembre à l'Université Paris 8, Jean-François Boukobza, enseignant au Pôle Sup'93, a présenté une conférence explorant les liens entre musique et nature. La journée s'est conclue par un concert réunissant les étudiants et étudiantes du Pôle Sup'93 et de l'Université Paris 8.
Le samedi 23 novembre, le Pôle Sup'93 a accueilli au CRR 93, site d'Aubervilliers, plusieurs conférences et tables rondes qui ont animé la journée, avec la participation de Philippe Malhaire (Sorbonne Université), Jean-Jacques Velly (Sorbonne Université), Mylène Gioffredo (Aix-Marseille Université, CNRS-PRISM, CGGG, InCIAM), Daniel Serrano (Académie de musique et des arts du spectacle de Vienne), Renata Skupin (Université de Gdańsk), Augustin Braud (Université de Rouen) et Carol Jones (Université d'Oxford). Pour clôturer l'événement, les étudiants et étudiantes du Pôle Sup'93 ont participé à un atelier intitulé « De l'analyse à la composition » avec Samuel Liégeon (Pôle Sup'93) et Thomas Lacôte (CNSMDP), durant lequel ils ont interprété leurs créations.

## C. GTR-IA

Le Pôle Sup'93 a constitué durant l'été 2024 un Groupe de Travail et de Recherche consacré à l'Intelligence Artificielle réunissant la Direction, le Conseiller Pédagogique Recherche, les représentants enseignants et apprenants du Conseil Pédagogique et Scientifique du Pôle Sup'93 avec des experts dans ce domaine, bordant la question sur les plans artistique, pédagogique, technique, juridique, philosophique, éthique.
Ce groupe a pour objet d'étudier les enjeux, apports et dangers de l'IA appliquée à nos métiers artistiques et pédagogiques.
Les deux premières réunions ont été programmées le 2 septembre 2024 et le 19 septembre 2024, notamment afin de répondre (avant la date butoir d'envoi des propositions fixée au 30 septembre 2024) à l'Appel à contributions pour les Rencontres nationales sur les recherches en musique qui porteront sur ces questions les 19 et 20 mars 2025 à la Maison des Sciences de l'Homme (MSH) Paris Nord. La troisième réunion s'est tenue le vendredi 13 décembre 2024, pour préparer notamment une enquête interne sur l'IA qui permettra de recenser au mieux l'état des connaissances, des attentes et des craintes vis-à-vis d'une technologie incontournable, afin d'y former au mieux les apprenants et les enseignants de l'établissement, dans leurs parcours artistiques et pédagogiques.
Il est envisagé qu'à terme une proposition pédagogique puisse être faite aux étudiantes et étudiants, s'appuyant sur les résultats de ce groupe de travail dans l'axe de l'initiation et la réflexion sur les nouvelles technologies et dans l'esprit prospectif de « suivre et accompagner la marche et l'évolution de celles-ci au plus près des préoccupations de notre temps ».





# III. Partenariats

## A. Convention avec la Bibliothèque Nationale de France

La convention avec la Bibliothèque nationale de France a permis de poursuivre les partenariats avec cette prestigieuse institution dont les ressources sont d'une richesse incontournable pour les artistes-pédagogues du Pôle Sup'93 et dont les actions sont source de très riches projets communs possibles.  La BnF est ainsi d'ores et déjà un partenaire essentiel pour le projet consacré à la Désinvisibilisation des compositrices : le Directeur du Département Musique, M. Mathias Auclair est membre du Comité Scientifique de cette initiative et la première journée du colloque 2025 (le vendredi 21 mars) aura lieu à la Salle des Conférences du site Richelieu.

De surcroît les enseignantes et enseignants du Pôle Sup'93 ont été invités mardi 18 juin 2024 sur le site Richelieu, Salle Emilie du Châtelet, pour un moment d'échange convivial dédié à la prochaine rentrée universitaire (2024-2025) en présence de Mathias Auclair, conservateur général, directeur du Département Musique.

Cette séance a été l'occasion de présenter :

- Les services offerts par le département pour les étudiants (visites, recherche de répertoires, méthodologie de la recherche, projets personnalisés en lien avec les enseignements…).
- Les nouvelles acquisitions du département (dons, dépôts et achats en 2023-2024) avec présentation des originaux.
- Les temps forts de la prochaine saison (pour les classes et les enseignants).

Cette visite a notamment mené à la programmation d'un cours d'Histoire et Culture Musicale de Michaël Andrieu du Pôle Sup'93 délocalisé à la BnF, centré sur l'histoire des compositrices et pour cette première année spécifiquement au regard de partitions pour flûte présentes dans les collections, en lien avec l'enseignante de cette discipline au Pôle Sup'93, Sophie Deshayes.

Enfin, la séance sur les ressources numériques dans le cours d'Initiation à la Recherche de Charles Arden se fera avec la présence de la BnF en visio-conférence pour une présentation de leurs ressources en ligne.

## B. Convention de Coordination Territoriale

Le Pôle Sup'93 avait repris en 2022 sa place pleine et active dans la Communauté d'Universités et Établissements - Université Paris Lumières (ComUE UPL), siégeant et participant aux instances (dont le Conseil Académique et l'Assemblée des Associés). La dissolution de cette ComUE UPL a été actée en 2023, mais pour renaître sous la forme d'une Convention de Coordination Territoriale en cours de structuration et à laquelle le Pôle Sup'93 sera encore et toujours pleinement associé : davantage même, la volonté de l'établissement d'en être membre fondateur a été notifiée et reçue avec enthousiasme.

# III. Travaux de Recherche Pédagogique / Cursus DE

Chaque étudiant·e FI et chaque stagiaire FC est tenu de rédiger un Travail de Recherche Pédagogique (TRP) dont la validation est nécessaire à l'obtention du Diplôme d'État (cette validation peut également être obtenue par une « Validation des Acquis Antérieurs »). Le sujet du TRP doit être relatif à l'enseignement des disciplines artistiques et musicales. Ce TRP est encadré par un Conseiller pédagogique et fait l'objet d'une « soutenance » devant un jury extérieur, présidé par la Directrice du Pôle Sup'93 (ou son représentant).
21 TRPs ont été rédigés, déposés et soutenus en 2024 (13 en FI, 8 en FC), 19 d'entre eux ont été validés

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| FC | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Violoncelle | Comment soutenir et valoriser la pratique de l'orchestre au conservatoire - Point de vue d'une professeure de violoncelle |
| FC | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Clarinette | L'arrangement musical - Un moyen efficace de répondre aux besoins et envies des apprenants |
| FC | Enseignement instrumental ou vocal | Musiques traditionnelles | Percussions traditionnelles | Percussions et danses, deux éléments inséparables des traditions mandingues |
| FC | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Violon | La transmission du jeu selon les lieux - L'exemple du violoniste |
| FC | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Guitare | La Pleine Conscience dans l'Apprentissage Instrumental |
| FC | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Chant | Second passage, bascule du larynx et registre aigu chez les chanteurs lyriques apprenants |
| FC | Enseignement ins-trumental ou vocal | Classique à contemporain | Chant | Pratique Théâtrale et Chant Lyrique - Les apports de l'acteur au chanteur |
| FC | Enseignement ins-trumental ou vocal | Classique à contemporain | Piano | Le Déchiffrage, une aide à la mémorisation - Observations et réflexions sur la pratique du déchiffrage chez les élèves pianistes |
| FI | Enseignement instrumental ou vocal | Jazz & Musiques improvisées | Saxophone | Son et saxophone - Outils pour le développement d'un rapport privilégié à l'instrument et l'épanouissement dans la recherche d'une identité sonore |
| FI | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Violoncelle | La composition comme outil pédagogique dans l'apprentissage instrumental |
| FI | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Percussions classiques | Surmonter les difficultés rythmiques - Perception, autonomie et collaboration : Réflexions pédagogiques |
| FI | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Flûte Traversière | Oreille absolue ou relative, Entendons-nous ! |
| FI | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Contrebasse | Didactique de l'accord viennois à la contrebasse |
| FI | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Hautbois | Visibilité et accessibilité du hautbois - Ou comment rendre plus attractif cet instrument |
| FI | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Cor | Maîtriser le Cor : un défi dès les premiers accords |
| FI | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Flûte traversière | Le par cœur dans l'apprentissage : pour une autonomie de la pratique musicale |
| FI | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Clarinette | L'improvisation en 1er cycle de clarinette : Une diversité d'outils au service de la pluralité des objectifs pédagogiques et des esthétiques |
| FI | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Piano | La respiration, un état d'esprit ? Le conditionnement respiratoire dans le parcours pianistique |
| FI | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Guitare | L'enseignement de la guitare par la musique ancienne |
| FI | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Contrebasse | La conscience corporelle Dans le cadre de l'apprentissage de la contrebasse |
| FI | Enseignement instrumental ou vocal | Classique à contemporain | Piano | Déchiffrage : la clé de la réussite |

# SUIVI DE L'INSERTION PROFESSIONNELLE

Photo : Diego Alorda-Zelada/Pôle Sup93

# I. Accompagnement de l'insertion professionnelle des diplômé·es du Pôle Sup'93

Créé en 2009, le Pôle Sup'93 réunit l'ensemble de ses membres fondateurs – État et collectivités – autour d'un projet se donnant notamment pour objectif de « faciliter l'ancrage des parcours de formation dans les réalités professionnelles du spectacle vivant » (préambule des statuts de l'établissement). Accrédité par le Ministère en charge de la Culture pour délivrer le DNSPM, le Pôle Sup'93 a, dans ce cadre, conçu un Contrat pluriannuel d'objectifs 2020-2024 dans lequel il s'engage à non seulement « renforcer le suivi de l'insertion professionnelle », mais surtout à la « favoriser », en mettant en place des « dispositifs spécifiques » à cet effet (objectif n°2).

La professionnalisation de ses étudiant·es constitue une préoccupation majeure et un enjeu essentiel de développement pour Pôle Sup'93, qui construit ses cursus dans cette perspective.

### Groupe orchestral à géométrie variable « *Le Paradoxe* »

La création, par la cheffe Mélanie Levy-Thiébaut, du groupe orchestral à géométrie variable « Le Paradoxe », s'inscrit très exactement dans cette dynamique d'accompagner l'insertion professionnelle des musicien·nes fraîchement diplômé·es.

Signée en octobre 2021, une convention entre « Le Paradoxe » et le Pôle Sup'93 prévoit les éléments suivants :

- L'ensemble, sitôt connu l'effectif d'un projet musical, sollicite en premier lieu les plus récent·es diplômé·es du DNSPM du Pôle Sup'93.

  - Après le succès du *Procès fictif du Big Bang*, ces derniers ont pu notamment se produire le 06 mars 2024 lors du *Procès animal de la domination humaine*, joyau de la littérature arabe du Xème siècle donné à la Salle Colonne de Paris. Sur une idée originale de Dalila Ahmedi avocate au barreau de Paris ce projet a réuni des lycéens de la Seine-Saint-Denis, l'islamologue et président de la Fondation de l'Islam de France, Ghaleb Bencheikh et l'ensemble Le Paradoxe sous la direction de Mélanie Levy-Thiébaut. Les récent·es diplômé·es du DNSPM du Pôle Sup'93 ont pu interpréter *Psyché* de Manuel de Falla et *Le Bestiaire* de Poulenc.

- Le Pôle Sup'93 s'emploie à permettre les répétitions de l'ensemble, soit en mobilisant les ressources (locaux, parc instrumental) mises à sa disposition par ses conservatoires partenaires (CRR93 ou CRD d'Aulnay-sous-Bois), soit en sollicitant l'hospitalité de certains de ses partenaires artistiques et/ou en procédant à la location du matériel nécessaire (instruments de percussion, notamment).

### Association Tournesol artistes à l'hôpital

La Pôle Sup'93 a signé en 2023 une convention de partenariat avec l'association Tournesol, artistes à l'hôpital. Les étudiantes et étudiants de l'établissement bénéficient de propositions d'intervention artistique dans le milieu hospitalier donnant lieu à de l'insertion professionnelle, chaque prestation étant rémunérée par l'association en cachet.

### Saison 2024 – 11 concerts en milieu de soin

- **Lundi 26 février à 14h30 - Hôpital Sainte-Périne (service de gériatrie long séjour)** Speranza Galez (chant) et Nicolas Ruiz (guitare)
- **Lundi 26 février à 15h - Hôpital Rothschild (services de rééducation tous âges et de gériatrie aigüe)** Rose Dehors (sacqueboute, trombone, flûte Renaissance) et Paolo Rezze (violoncelle et pandeiro)
- **Jeudi 4 avril à 14h - Hôpital Bichat (services de neurologie et d'hépato-gastro-entérologie)** Pierre Martinet (flûte traversière) et Damien Sarret (guitare)
- **Lundi 8 avril à 14h30 - Hôpital Sainte-Périne (service de gériatrie long séjour)** Alexandre Dandel (chant) et Sarah Walin (guitare)
- **Lundi 29 avril à 14h30 - Hôpital Lariboisière,** Pauline Larose (clarinette)
- **Mardi 21 mai à 15h - Hôpital Bichat (service de maternité),** Maëlle Fourny (harpe)
- **Mardi 1er octobre à 15h30 - Hôpital des Invalides**, Cécile Mons (violon), Félix Delcroix (violoncelle) et Paloma Fayet (piano)
- **Vendredi 11 octobre – Hôpital Bichat**, Jean Mazé (clarinette), Ariane Alix (violon), Cécile Mons (violon), Léa Obadia et Marc-Antoine Souchon
- **Mardi 22 octobre – Hôpital des Invalides**, Cécile Mons (violon), Félix Delcroix (violoncelle) et Paloma Fayet (piano)
- **Mardi 5 novembre – Hôpital des Invalides,** Maëlle Fourny (harpe)
- **Lundi 2 décembre – Hôpital Bretonneau,** Anna Killy-Morin et Kris Tato (piano)





# II. Enquêtes 2024

Depuis septembre 2022, suite au départ du précédent conseiller, le Pôle Sup'93 a lancé une procédure de recrutement d'un conseiller pédagogique « Terrains et mondes professionnels » qui n'a pas abouti avant la fin de la même année universitaire.

Ce conseiller pédagogique *« Terrains et mondes professionnels »* est notamment en charge du suivi de l'insertion des diplômé·es de l'établissement.

Un nouveau questionnaire, portant à la fois sur le regard porté par les diplômés et diplômées sur leur formation et sur leur insertion professionnelle, a été envoyé en juin 2024 à l'ensemble des diplômés/diplômées du Pôle Sup'93 du DNSPM et/ou du DE, en formation initiale ou continue des 2020-2021-2022-2023. Voici les principaux résultats liés à la professionnalisation des diplômés et diplômées :

### Enquête FI




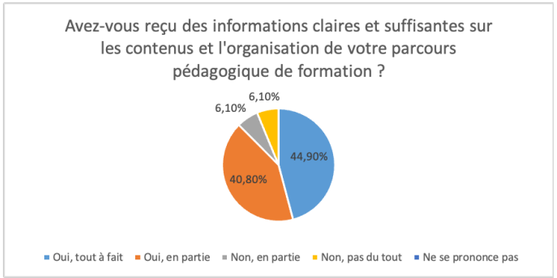


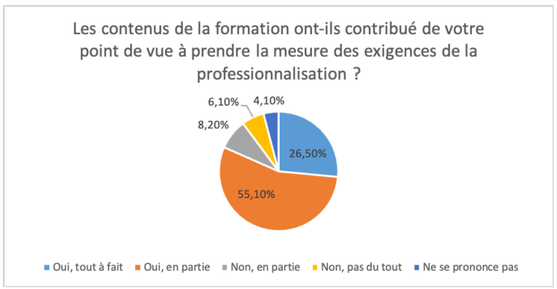


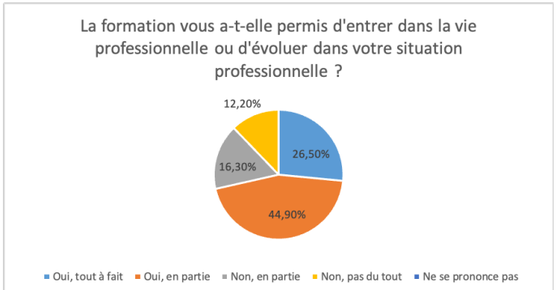


### Enquête FC

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2024 - PÔLE SUP'93

**Enquêtes DESC :**

Depuis septembre 2022, suite au départ du précédent conseiller, le Pôle Sup'93 a lancé une procédure de recrutement d'un conseiller pédagogique « Terrains et mondes professionnels » qui n'a pas abouti avant la fin de la même année universitaire.

Ce conseiller pédagogique *« Terrains et mondes professionnels »* est notamment en charge du suivi de l'insertion des diplômé·es de l'établissement.

Un nouveau questionnaire, portant à la fois sur le regard porté par les diplômés et diplômées sur leur formation et sur leur insertion professionnelle, a été envoyé en juin 2024 à l'ensemble des diplômés/diplômées du Pôle Sup'93 du DNSPM et/ou du DE, en formation initiale ou continue des 2020-2021-2022-2023. Voici les principaux résultats liés à la professionnalisation des diplômés et diplômées :

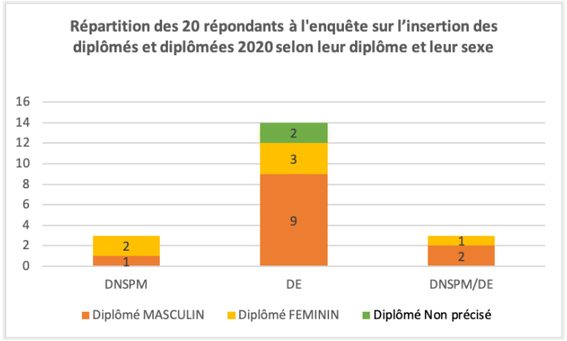


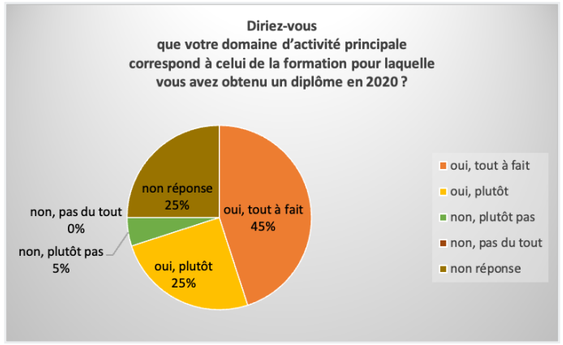


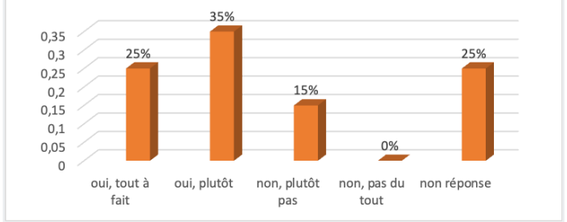


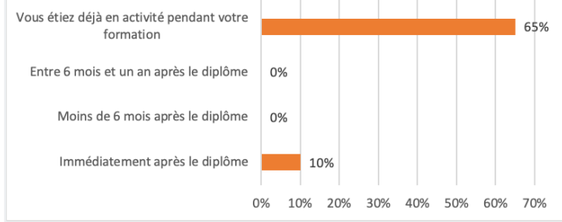

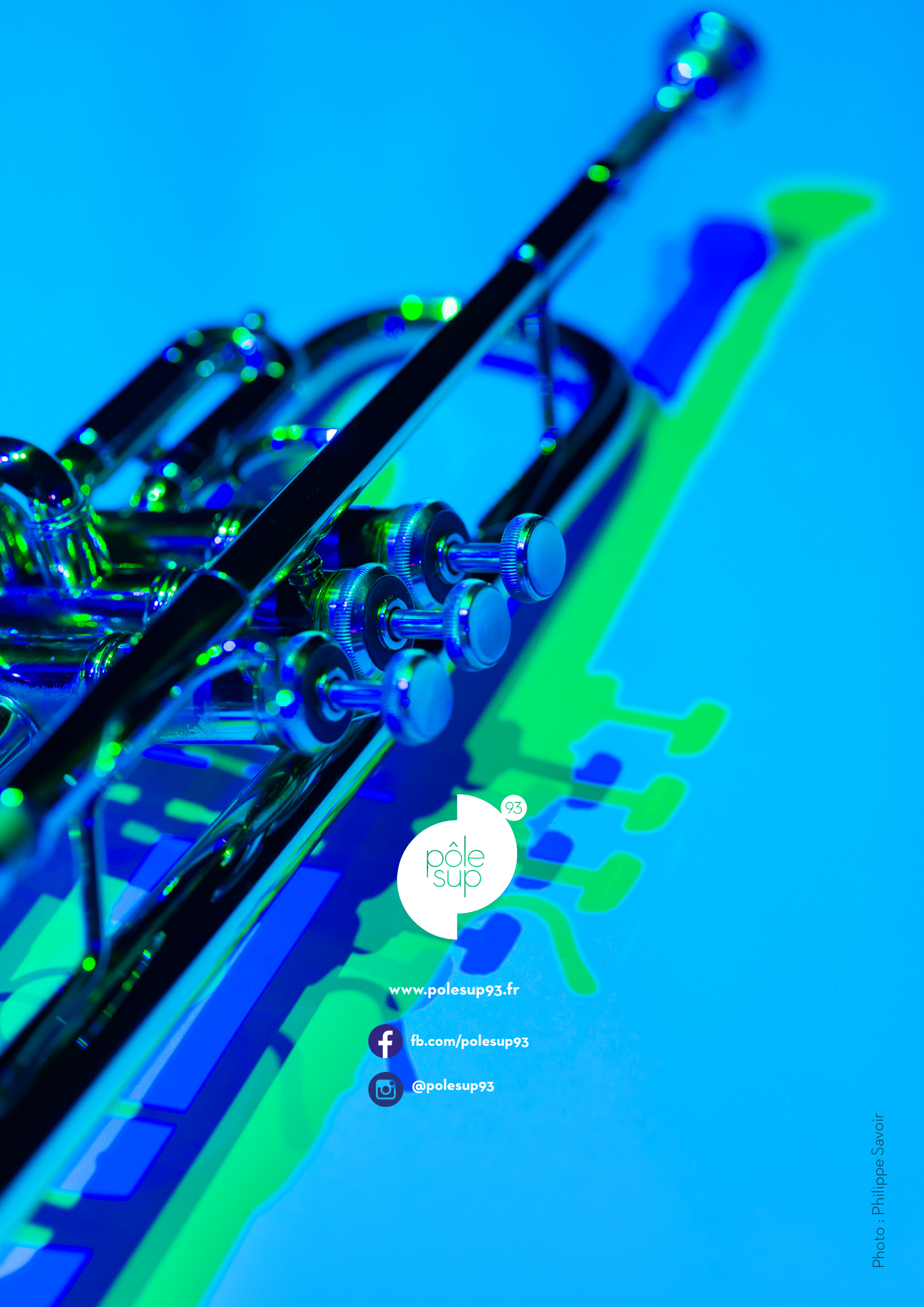

pôle sup 93

www.polesup93.fr

fb.com/polesup93

@polesup93

Photo : Philippe Savoir